

LA MÉTÉO

(217e jour de l'année)
Variable: 22 à 32 C
Lever du soleil: 5h34
Coucher du soleil: 20h11
Demain: nuageux.
Détail: page B-4

INDEX

Arts: page B-5
Décès: page C-7
De tout et de tous: page B-4
Economie: page C-1
Petites annonces: page C-3
Sports: page D-3
Vivre: page B-3

la tribune

Baisse de 1,2 cent le litre chez Ultramar

... mais la plupart des détaillants d'essence hésitent à emboîter le pas

Dès 0h01, hier matin, les automobilistes de la région ont pu profiter d'une baisse de 1,2 cent le litre d'essence à certains endroits.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)



par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Hier matin, les détaillants d'essence regroupés sous la bannière Ultramar ont réduit de 1,2 cent le prix du litre d'essence à la pompe.

Ils agissaient ainsi à l'invitation de la compagnie qui, pour justifier sa décision, a invoqué une baisse du prix mondial du baril de pétrole.

Cette baisse n'a pas profité aux seuls Sherbrookoïses mais valait pour l'ensemble du Québec.

Dans la région de Sherbrooke, le mouvement à la baisse n'a pas été imité par les compagnies rivales. Du moins, selon un rapide survol effectué en milieu d'après-midi.

Quelques exceptions toutefois à cette règle. À certains carrefours stratégiques, celui de la rue King ouest et Jacques-Cartier, là où la compétition est très forte, par exemple, les libre-service ont emboîté le pas immédiatement et réduit également de 1,2 cent le prix du litre de leur essence.

Ailleurs, des stations-service battant du même pavillon que ces libre-service — Shell, Petro-Canada et Texaco pour ne pas les nommer —, n'avaient reçu aucun avis à la baisse et affi-

chaient leur prix-habituel. À la suite de cette baisse, les prix varient quelque peu selon l'endroit ou l'automobiliste choisit de faire le plein. Les variantes valent pour les libre-service comme pour les stations-service entre elles.

Chez Ultramar, dans les stations-service (ou on retrouve des pompistes), le prix de l'essence régulière avec plomb est maintenant de 50,4 cents; celui de l'essence sans plomb, de 53,9 cents; et celui de l'essence super sans-plomb, 56 cents.

Selon un porte-parole d'une station-service Shell, la baisse chez Ultramar est à prendre avec des pincettes puisqu'elle fait suite à une hausse récente que les concurrents n'ont pas imité, forçant ainsi Ultramar à retraiter.

Cette opinion est démentie par des garagistes Ultramar. Ils expliquent qu'effectivement, une hausse a été décrétée par Ultramar, il y a quelques semaines. Il s'agissait, justifiaient-ils, de ramener les prix des diverses stations Ultramar au même niveau.

Toutefois, ce nouveau tarif a été appliqué durant un seul week-end et la compagnie est revenue par la suite à son premier prix. La baisse d'hier est donc une véritable baisse, action conclut.

Les orages épargnent l'Estrie... ou presque

par Pierre SAINT-JACQUES
SHERBROOKE — Plusieurs panes sectorielles d'électricité, effondrement d'une partie d'un mur de brique de conciergerie, véhicule de patrouille touché par la foudre, de nombreux déclenchements de systèmes d'alarme, arbres et branches cassés, accidents de la circulation, deux incendies de maisons allumés par la foudre de même que deux transformateurs, inquiétude suscitée par des plaisanciers que l'on croyait sur l'eau...

Malgré le nombre et la diversité des incidents et des inconvénients provoqués par les multiples cellules orageuses qui ont survolé la région de l'Estrie, au milieu de la soirée hier, la danse du feu n'a entraîné aucune catastrophe, de signaler les autorités.

Pourtant, les gros nuages noirs qui ont enveloppé la région ressemblaient à autant de navettes spatiales à l'étape de mise à feu.

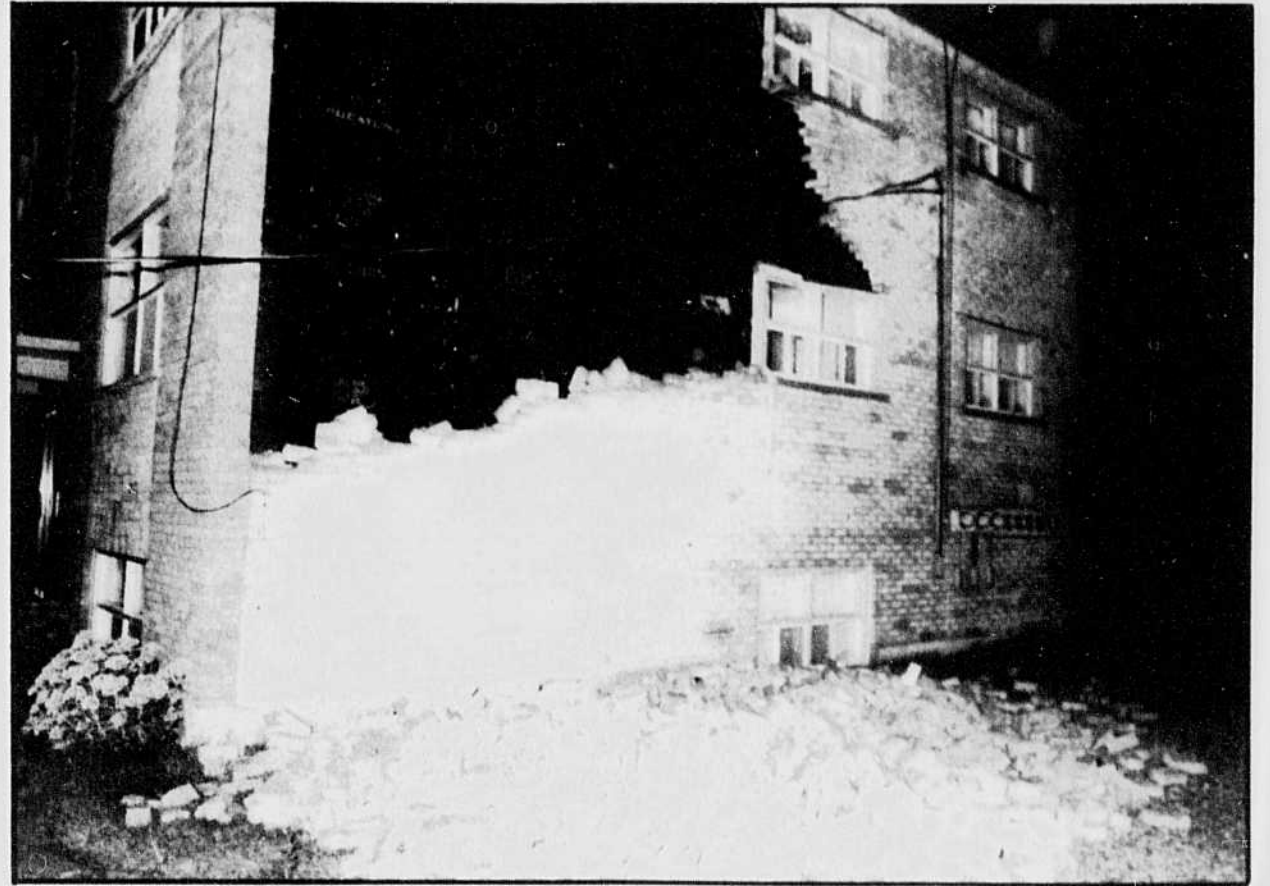
Jamais Dame Nature, appuyée par un ciel aussi coléreux n'aura créé autant de diversions à travers toute la région comme si elle avait appris sa stratégie à l'école de Napoléon Bonaparte ou à celle des agents de contre-espionnage dont l'écrivain Robert Ludlum truffe ses romans.

Si chaque coin de l'Estrie a eu droit à sa bataille ciel-planète, à son feu d'artifice, les conséquences n'ont pas été les mêmes partout.

Du local des télécommunications de la Sûreté du Québec de l'Estrie, qui regroupe huit postes, on a laissé échapper une exclamation positive: "Malgré la violence des orages, nous n'avons aucun fait majeur à signaler. Il y a eu des panes de secteur, des arbres cassés entre autres du côté de Cedarville et de Hatley-Ouest. C'est à peu près tout."

A un moment donné, du côté du lac Lyster à Baldwin, on a éprouvé des inquiétudes pour des plaisanciers que l'on croyait sur l'eau mais ce n'était pas le cas.

Des panes de courant ont en outre frappé les villes de Windsor, Lac-Mégantic, Coaticook, Richmond et Asbestos.



Un immeuble à logements de la rue James, à Lennoxville, a perdu une partie d'un mur de brique, au cours de l'orage qui a secoué la région, hier soir.

Incendies

Au canton de Melbourne, une maison de campagne du chemin Montréal a brûlé, vraisemblablement en raison de la foudre. Il n'y avait personne dans la maison à ce moment.

A Asbestos, la foudre a frappé un ventilateur de salle de bain, au 22 de la rue Boudreau, et un incendie aux dommages limités s'en est suivi; personne n'a été blessé.

À Sherbrooke

A Sherbrooke, outre les nombreuses vérifications d'alarmes, causées par la foudre, la police municipale a enregistré deux accidents de la circulation attribués aux pluies fortes. Deux policiers, Richard Parisseau et Alain Rousseau, ont raconté que leur voiture de patrouille avait été touchée par la foudre, secouée

fortement, que le moteur avait calé et que ça sentait la poudre, qui n'était pas celle de leurs armes. Ils ont réussi à faire redémarrer la voiture et à regagner le quartier général avec tous les morceaux, les leurs et ceux du véhicule.

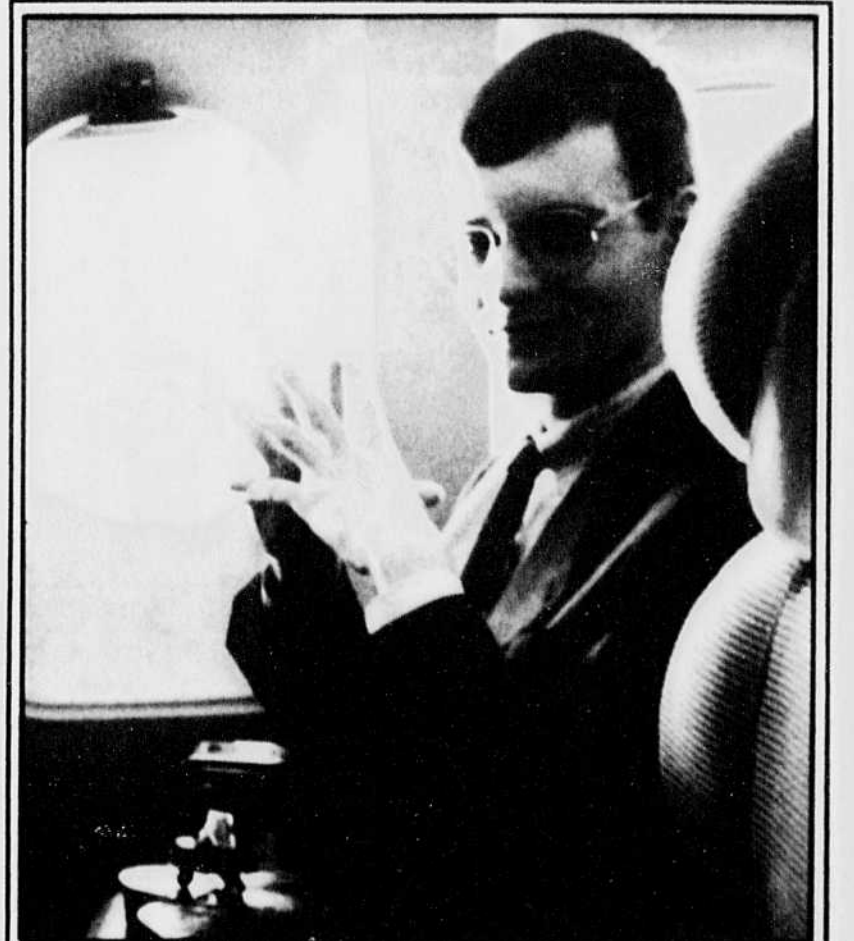
Au service de protection contre les incendies, les pompiers ont donné suite à de nombreuses alarmes éveillées par la foudre, à deux incidents de transformateurs en feu dans l'est de la ville, de même qu'à deux incendies présumément allumés par la foudre dans un garage privé de la rue Chartier et dans un atelier de débosselage de la rue Mousseau, dans le quartier nord. Un sous-sol inondé a également été noté.

Chez Metro-Police Ascot Lennoxville, on a rapporté des arbres et des branches cassés, mais l'incident majeur a été l'effondrement d'une partie d'un mur de brique d'une maison à logements de la rue James à Lennoxville.

Du côté de Rock Forest, de nombreuses panes de secteur ont été signalées mais aucun autre incident digne de mention.

Et la situation se répétait à l'infini à travers toute la région, peu importe l'endroit où l'on établissait des communications.

DERNIÈRE HEURE: le feu fait rage au Centre communautaire de Magog A 6



L'URSS libère et expulse le jeune pilote Mathias Rust

Mathias Rust, le jeune Allemand de l'Ouest qui avait défié la puissante défense anti-aérienne soviétique en atterrissant le 28 mai 1987 sur la Place Rouge à Moscou, a été libéré hier de la prison du KGB dans la capitale soviétique après 14 mois de détention en URSS. La décision par le Soviet suprême de la libération anticipée et de l'expulsion de ce "fou volant", condamné à quatre ans de camp de travail, a été annoncée sans aucune explication. Le jeune pilote a quitté la capitale soviétique hier à bord d'un vol régulier de la compagnie ouest-allemande Lufthansa en direction de Hambourg.

Un millier de grévistes dénoncent Bell dans les rues de Sherbrooke

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Près d'un millier de manifestants ont défilé, hier après-midi et en début de soirée, à Sherbrooke, afin de dénoncer Bell Canada à qui on reproche un refus de retourner à la table des négociations.

Ces gens, pour la plupart des grévistes membres des différents locaux québécois du Syndicat des travailleurs et des travailleuses en communication et en électricité du Canada (STCC-FTQ), auxquels se joignaient des membres de divers syndicats FTQ de la ré-

gion, se sont d'abord réunis à compter de 14h30, face au 400 de la rue King ouest où sont logés les principaux bureaux de la compagnie de téléphone, en région.

Des autobus scolaires provenant de toutes les régions du Québec, ont convergé vers cet endroit et le flot de leurs occupants a tôt fait de bloquer une bonne partie de la rue, à cette hauteur.

Les policiers qui encadraient la manifestation ont donc détourné la circulation afin d'interdire la portion de la rue King ouest comprise entre la rue Belvédère et la rue Camirand.

Après avoir écouté les discours de leurs leaders, crié des slogans et conspué copieusement Bell, les manifestants ont défilé dans la rue afin de se rendre au parc Jacques-Cartier où se tenait un souper de solidarité.

Comme l'indique le président du local 78 hôte de cette activité, M. Gilles Cyr, au moins deux bonnes raisons justifiaient la présence à Sherbrooke de grévistes de toutes les régions du Québec.

D'abord, bien sûr, l'attitude de la compagnie qui juge que ses dernières offres rejetées par les techniciens et les téléphonistes

sont malgré tout finales et que plus rien n'est négociable.

"Si c'est là son attitude, nous préférons ne pas retourner à la table. Mais nous pressons Bell de modifier cette attitude et de revenir à la table pour négocier. Nous, nous sommes prêts", de dire M. Cyr.

La deuxième raison, ajoutait-il, vient du fait que le premier congédiement a survenu depuis le début du conflit à été effectué à Sherbrooke.

Il explique qu'au milieu de juillet, un technicien-gréviste a reçu un avis de congédiement pour un geste posé au début du mois. La compagnie lui reproche d'avoir posé des rivets à la porte principale de l'édifice du 400 King ouest, empêchant ainsi son ouverture.

Pour le syndicat, ce congédiement est injustifiable et une provocation inutile.

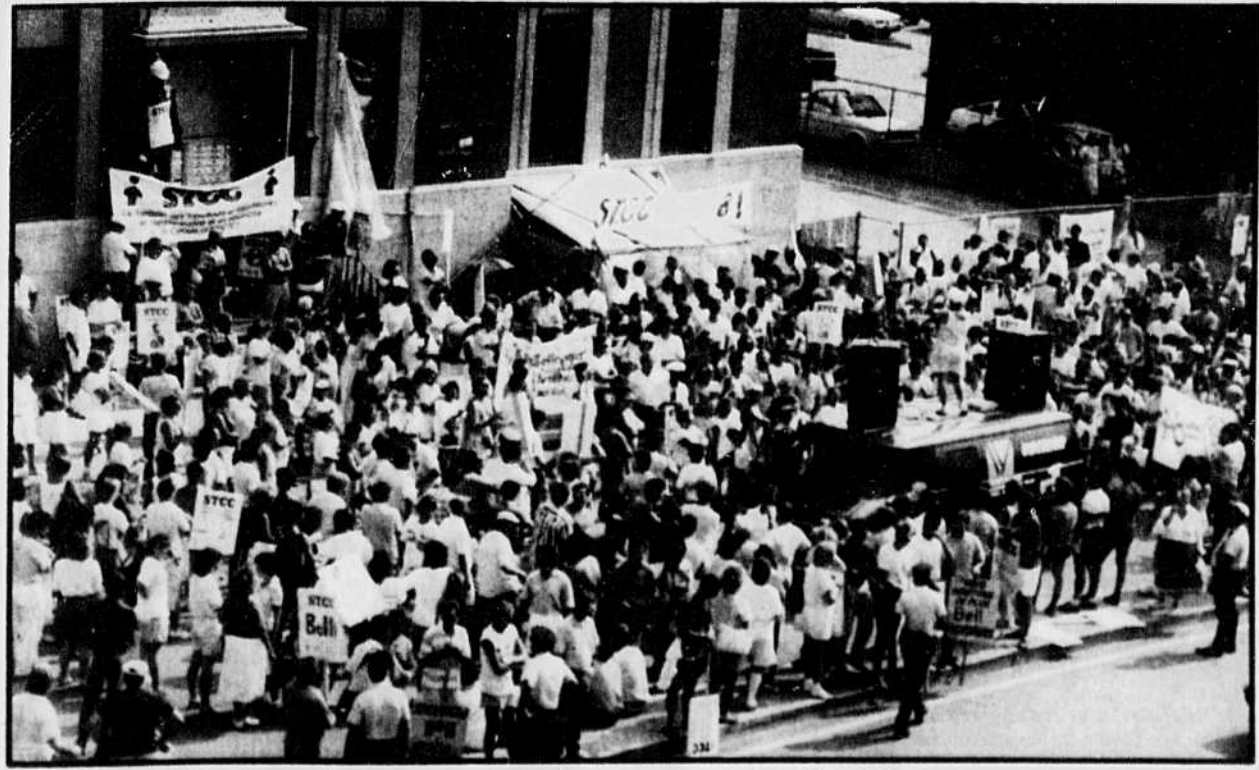
Pour le reste, M. Cyr estime que le moral de ses troupes est très bon, la belle température aidant. "Encore que le beau temps sert également les intérêts de la compagnie puisque l'infrastructure ne risque pas d'être endommagée durant ce temps-là", explique M. Cyr.

Durant le conflit, chaque gréviste reçoit une allocation de 100 \$ du syndicat. Le fonds de grève risque d'être épuisé d'ici quatre ou cinq semaines. Le local sherbrookoïse dispose également d'un fonds spécial de grève qui lui permet d'ajouter un autre 100 \$ pour quelque temps encore.

Sabotage

Par ailleurs, la compagnie Bell Canada rapportait un troisième sabotage en région.

Lundi soir, un câble a été sectionné à Durham-Sud, entre Acton Vale et Melbourne, isolant environ un millier d'abonnés de ce coin, durant plusieurs heures. Le service a été rétabli mardi matin.



Près d'un millier de manifestants provenant de toutes les régions du Québec se sont réunis devant l'édifice de Bell Canada, au 400 rue King ouest, afin, notamment, de protester contre le congédiement d'un collègue.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Des protestations s'élèvent contre l'usine Camoplast de Kingsbury

Pollution dénoncée à la rivière au Saumon

par Michel MORIN
KINGSBURY — Confrontés à un problème de pollution qui perdure, selon eux, depuis de nombreuses années, les riverains de la rivière au Saumon, dans la municipalité de Kingsbury, ont décidé de protester énergiquement contre l'entreprise Camoplast qu'ils tiennent responsable de la situation.

Ces riverains, à savoir Mme Rose-Ange Stratford et Arthur Fowler, ont d'ailleurs voulu que La Tribune fasse état de leur consternation et de leur colère en regard de ce cas de pollution.

Commencant d'abord par expliquer le problème tels qu'ils le voient, ces deux personnes ont ensuite craché leur dégoût en se rendant sur les rives de la rivière au Saumon. A un point donné sur le cours d'eau, large de moins de 10 mètres et où la profondeur ne

dépasse guère un mètre, ils avaient érigé un barrage artisanal, histoire de retenir les sédiments et l'huile qui coulent sur la rivière.

Ce petit exercice ne devait laisser aucun doute. Après avoir plongé sa main dans l'eau, Arthur Fowler la retire et lance: "Si n'est pas de l'huile ça, je ne sais pas ce que c'est", dit-il, tentant de se défaire des sédiments qui lui entourent la main.

De l'huile

La petite rivière, à n'en pas douter, transporte des résidus d'huile qui proviennent, selon leur dire, de l'usine Camoplast de Kingsbury, à quelque 50 kilomètres au nord de Sherbrooke.

"Avant les vacances, j'imagine qu'ils ont nettoyé les presses hydrauliques et la vieille huile a été déversée directement dans la rivière. Ils n'ont pas le droit de faire ça. Il existe des règlements et

le gouvernement devrait intervenir. C'est défendu de faire ça", de lancer Mme Stratford, indignée.

S'ils pointent si directement l'usine Camoplast, c'est que ces contribuables ont la preuve que seule cette entreprise peut avoir causé cette pollution. En amont de Camoplast est située la plage municipale de Kingsbury, qui a d'ailleurs vu son eau de baignade qualifiée de bonne le 8 juillet dernier par le ministère de l'Environnement.

"Si l'eau est bonne à la plage municipale, comment se fait-il qu'elle soit si polluée en bas de Camoplast. Ici, nous ne sommes qu'à 1,000 ou 1,500 pieds en bas de cette usine. Je ne vois rien

d'autre que Camoplast et je n'ai pas peur de le dire", d'ajouter M. Fowler.

Cernes évocateurs

Désirant réveiller les autorités en dénonçant cette affaire, les riverains profitent aussi de leur marche sur la rive du cours d'eau pour ramasser plusieurs morceaux de plastique — Camoplast est spécialisée dans la production de cette matière — qui jonchent le sol.

Selon eux, ces résidus de plastique ont dû flotter sur la rivière au printemps et ils se sont échoués quand les hautes eaux se sont retirées.

Venant d'apercevoir une gre-

nouille effectuer un saut dans la rivière, Arthur Fowler veut montrer les cernes que ce plongeon a provoqué.

Aux couleurs de l'arc-en-ciel, ces cernes traduisent la présence d'huile ou d'autres matières visqueuses dans la rivière au Saumon.

MENVIQ

Mme Stratford a fait part de ces constatations à la Direction régionale du ministère de l'Environnement. Un inspecteur s'est rendu sur les lieux le 8 juillet dernier, mais les riverains n'ont pas eu de ses nouvelles depuis.

"Avant la période des vacances de la construction, c'était moins

pire, même s'il y avait de l'huile dans la rivière. Mais depuis qu'ils ont fait le nettoyage, c'est effrayant. On attend qu'un autre inspecteur vienne voir ça et, cette fois, on espère que le ministère de l'Environnement va sévir", de poursuivre Mme Stratford.

Les riverains n'entendent pas laisser tomber. Ils vont frapper à différentes portes dans l'espoir que quelqu'un, quelque part, prendra les mesures qui s'imposent.

"C'est peut-être la plus belle rivière entre le lac Brompton et le fleuve Saint-Laurent. Quand je vois des choses pareilles, ça me choque au plus haut point. Je suis tanné de me taire", dira encore Arthur Fowler.

Le directeur général de Camoplast mène enquête

KINGSBURY (MM) — "Pour Camoplast, l'environnement est une question très importante. S'il y a eu un déversement d'huile dans la rivière au Saumon, c'est à mon insu. Je vais entreprendre ma propre enquête et tenter de faire toute la lumière sur cette affaire."

Le directeur général de Camoplast, Daniel Charlebois, avait peu d'explications à fournir, hier, en rapport avec le déversement d'huile provenant présumément de l'entreprise qu'il dirige.

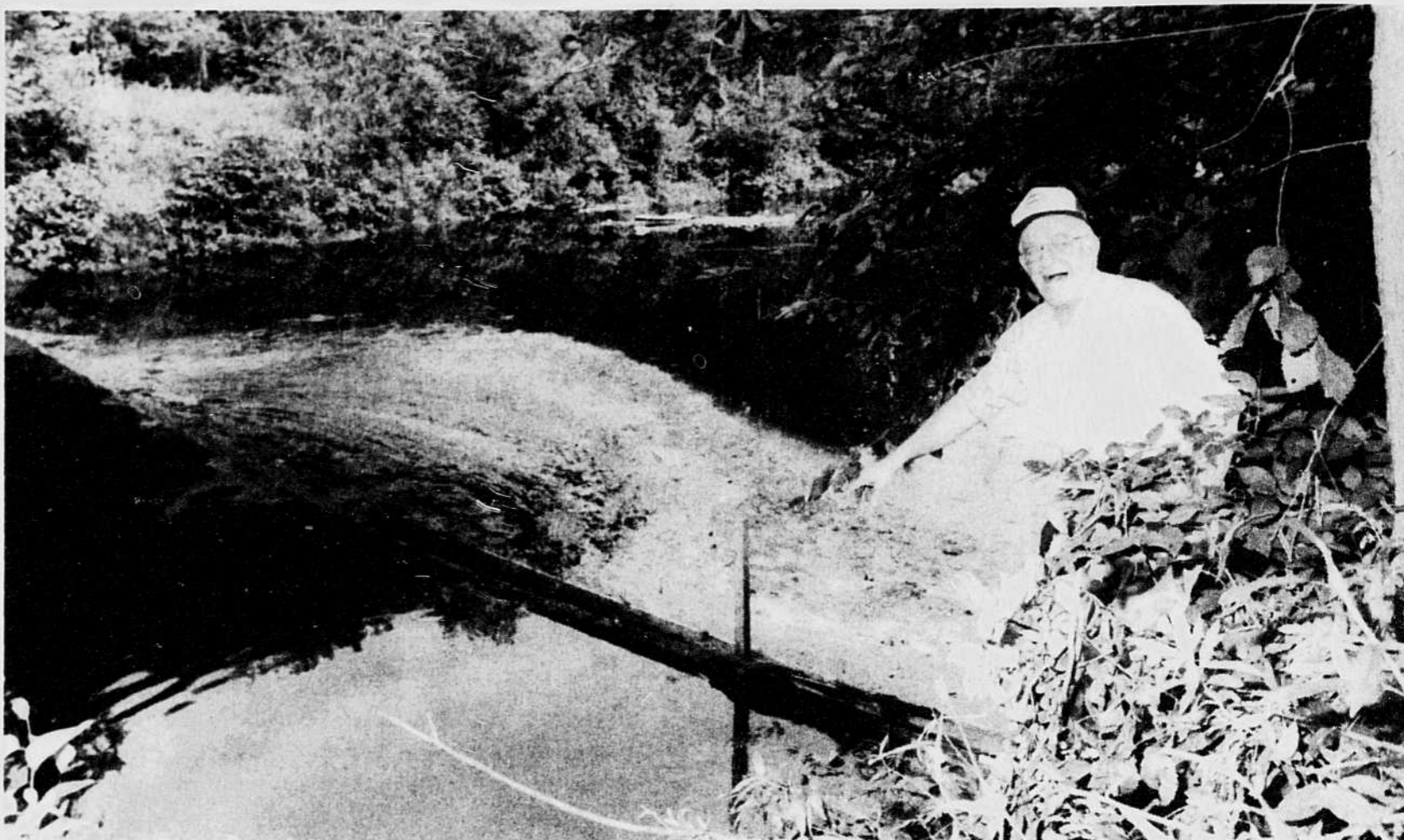
Après avoir catégoriquement nié que Camoplast soit responsable de cette pollution remarquée dans la rivière au Saumon, M. Charlebois a indiqué avoir effectivement reçu une plainte de citoyens il y a quelques semaines à ce sujet.

"Le ministère de l'Environnement est venu voir ce qui se

passait, mais il n'a rien trouvé d'anormal. Si ce que vous me dites est vrai, ce n'est certainement pas un geste volontaire. Chez Camoplast, on mise sur l'environnement et la vieille huile n'est pas déversée dans la rivière. On l'entrepose dans des réservoirs et c'est une autre compagnie qui vient la chercher pour en disposer", devait préciser M. Charlebois.

Comment, alors, expliquer que les eaux de baignade à la plage municipale de Kingsbury (en amont de Camoplast) soient jugées bonnes depuis le 8 juillet dernier et que cette même eau soit si polluée dans la rivière au Saumon, environ 1,500 pieds en aval de Camoplast?

"S'il s'est passé quelque chose d'anormal chez Camoplast dernièrement, personne ne m'en a informé. Je vais m'occuper de cette affaire dès demain (aujourd'hui)", d'assurer le directeur général Daniel Charlebois.



Arthur Fowler n'en revient pas de la pollution provoquée, selon lui, par Camoplast. Des sédiments et un déversement d'huile ont grandement hypothéqué la qualité de ce cours d'eau. (Photo La Tribune - par Claude Poulin)

Vigueur inégalée dans l'activité de la construction à Bromptonville

par Robert LEMIEUX
BROMPTONVILLE — La ville de Bromptonville connaît, cette année, une vigueur encore inégalée dans le secteur de la construction.

Après six mois d'opération, cette année, c'est à 156 pour cent que les chantiers de construction

ont fonctionné comparativement à l'an passé. Les permis émis totalisent, en six mois, pas moins de 1,685,500 \$ par rapport à 1,078,000 \$ durant toute l'année 1987.

De mémoire d'homme, le conseiller municipal chargé de la commission de l'urbanisme et de la mise en valeur du territoire, André Paradis, dit ne pas se souvenir d'une telle performance.

Dans le seul secteur du développement résidentiel unifamilial, la croissance ne s'est pas démentie au cours des quatre dernières années.

Ainsi, en 1985, la Ville de Bromptonville enregistrait un total de 323,000 \$ pour sept permis de construction. En 1986, ce montant grimpa à 415,000 \$ pour neuf permis et, en 1987, à 658,000 \$ pour onze permis. Cette année, les 18 permis dans ce secteur atteignent déjà une valeur de 1,120,500 \$.

Multifamilial

Dans le secteur multifamilial, la corporation municipale avait émis quatre permis en 1986, pour des investissements de 740,000 \$ alors qu'en 84 et 85, il n'y avait eu aucun investissement. Finalement, les six premiers mois de 1988 voient le chiffre bondir à 565,000 \$ pour cinq permis de construction.

Invité à commenter ces données pour le moins intéressantes, le conseiller André Paradis a dit que la performance est le résultat des efforts concertés du conseil de ville et des promoteurs.

Le programme de publicité mis en branle cette année et les rédu-

ctions substantielles des travaux permanents (50 pour cent de réduction) ont concrétisé la grande détermination des autorités face au développement de la municipalité.

Selon M. Paradis, les gens ignoraient Bromptonville tout simplement par manque d'information. Maintenant, le conseiller se dit convaincu que les charmes de la localité commencent à être reconnus.

Toujours selon M. Paradis, la ville de Bromptonville dispose de tous les atouts pour favoriser son développement, autant sur le plan domiciliaire que commercial et industriel.

Son environnement, sa situation géographique, sa proximité du centre d'attraction qu'est Sherbrooke ainsi que des grandes routes et des services font, au dire du conseiller, que les citoyens de Bromptonville "bénéficient de tous les services publics et privés offerts dans une grande ville".

La Quotidienne
 395-4697

Lotto 6 / 49: 2 - 3 - 20 - 22 - 30 - 44 (33)

Bingo 3-300 La Tribune

3e MARATHON - CARTE VERTE

NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

AVEC LE NO. G-49 PUBLIÉ MERCREDI, LE 3 AOÛT 1988

Les gagnants doivent appeler à: 564-5470

Bingo 3-250 La Tribune

ATTENTION

Les numéros commenceront dès le samedi et non le mardi suivant

UNE SEULE CARTE

RÈGLEMENT:

- 1- Le "BINGO 3-250" consiste en 3 marathons successifs de 250\$ joués sur la même carte.
- 2- La carte "La Tribune: Un journal complet" (couleur bleue), sera distribuée dans le Télé-Tribune du 6 août 1988.
- 3- La publication des numéros du premier marathon commencera le samedi de la distribution de la carte.
- 4- S'il y a plus d'un gagnant d'un marathon, le montant sera divisé. Le nom du ou des gagnants seront publiés dans LA TRIBUNE. Les prix seront expédiés par courrier recommandé ou si le gagnant le désire, ils seront remis à nos bureaux.
- 5- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- 6- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- 7- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (564-5470) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredi et samedi, vous avez jusqu'au LUNDI MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- 8- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- 9- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de 750\$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- 10- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 11- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 12- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

King wellington
 REDIGE EN COLLABORATION

qu'il avait peu de talent pour le métier de charpentier...
 — O —
 Michel Fréchette prend tellement de plaisir à conduire la boîte à savon qu'il a fabriqué pour son fils qu'il songe à s'en faire une pour lui-même...
 — O —
 Le psychiatre-légiste Pierre Gagné, qui est conférencier invité au congrès international des services de santé en milieu carcéral à Bristol (au Royaume-Uni), parlera de l'état-magicien.

SECOURS/AMITIÉ
 Poste d'écoute: 564-2323
 Sans frais d'appel: Weedon

LAC-MÉGANTIC RICHMOND ASBESTOS
 composez 0 et demandez Zenith 5 3060
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Les doléances des locataires des Habitations Ste-Marie ont porté fruits

Les escaliers réparés d'urgence

par Lise OUELLETTE

SHERBROOKE — A la plus grande satisfaction des locataires des Habitations Ste-Marie, l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke (OMHS) a procédé dès hier à des réparations temporaires de nature à rendre plus sécuritaires les escaliers en désintégration où débouchaient la plupart des issues de secours de ce HLM (habitation à loyer modéré) situé à l'intersection des rues St-Jean-Baptiste et Conseil.

Dans l'édition d'hier, LA TRIBUNE faisait état des doléances des locataires du troisième étage, inquiets pour leur sécurité lorsqu'ils empruntaient ces escaliers.

Après une visite des lieux, le directeur de l'Office, Léon Deschamps, a dépêché d'urgence des

employés du service d'entretien afin que certains escaliers soient consolidés avec des planches et demeurent utilisables. D'autres escaliers ont pour leur part été partiellement condamnés, là où la détérioration était trop importante.

"Nous avons pris des mesures immédiates parce que la détérioration était en effet très prononcée. Beaucoup plus en fait que celle que nous avions constatée au printemps," a expliqué M. Deschamps au cours d'un entretien téléphonique.

À la suite d'une rencontre avec les locataires, hier midi, le directeur dit soupçonner qu'aux dégâts occasionnés par les phases de gel et de dégel, se soient ajoutés des actes de vandalisme.

Quant aux correctifs permanents, le directeur a promis qu'ils seront exécutés le plus tôt possible, après le retour de vacances de plusieurs employés dont le responsable de l'entretien, la semaine prochaine. "En ce moment, nous pouvons seulement effectuer les travaux d'urgence mais dès lundi, nous planifions les autres réparations avec le responsable."

Vérifications du président

De son côté, le président de l'Office, Luc Lamoureux, n'est pas resté inactif.

"J'ai posé des questions au sujet des plaintes demeurent sans suivi. Le directeur doit procéder à des vérifications auprès de son personnel mais à prime abord, il semble que tout ça concorde avec le départ de certains employés incluant la réceptionniste", a avancé le président.

Au sujet des coûts des réparations, M. Lamoureux a affirmé que les réparations immédiates faisaient partie du budget normal d'entretien tandis que les travaux à caractère plus permanent devront être évalués. "Nous craignons que l'escalier au centre de l'édifice, du côté de la rue Conseil, doive être remplacé, ce qui pourrait coûter entre 25,000 \$ et 30,000 \$," a-t-il ajouté en indiquant que la question sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

La présidente du comité de locataires, Lucie-Anne Duval, n'avait que des bons mots à livrer, hier après-midi.

"M. Deschamps est venu sur les lieux, il a rencontré les 35 locataires réunis pour un buffet. Il



Dès hier après-midi, les employés du service d'entretien de l'OMHS s'attairaient à effectuer des réparations temporaires d'urgence aux escaliers en désintégration des Habitations Ste-Marie.

882,000 \$ investis à la centrale Weedon

SHERBROOKE (FG) — La centrale Weedon du réseau d'Hydro-Sherbrooke fera bientôt l'objet d'investissements de plus de trois quarts de million de dollars, en vue d'en maximiser la puissance de production d'électricité.

Un règlement d'emprunt de 882,000 \$ vient d'être adopté par le conseil municipal pour ce projet concernant la deuxième plus importante des sept usines hydroélectriques exploitées par Hydro-Sherbrooke sur les rivières Magog et St-François.

Chef de division des projets techniques au sein de ce service municipal, et assumant l'intérim durant les vacances du directeur Jean Bourassa, Jean-Guy Thibodeau a expliqué hier que les immobilisations portent sur la mise en place d'un quatrième groupe turbine-alternateur et le reconditionnement du troisième groupe. Pour la réfection de ce troisième groupe, endommagé il y a deux ans et réparé alors de fa-

çon temporaire, il est prévu des dépenses de près de 600,000 \$.

Quant à la pose d'un quatrième groupe à la centrale localisée sur la rivière St-François, au coût d'environ 200,000 \$, elle permettra de faire passer la puissance des installations de 3,600 à 3,700 kilowatts-heure. Tout en reconnaissant que l'augmentation n'est guère appréciable, Jean-Guy Thibodeau note que la capacité maximum de production sera à toute fin pratique atteinte. Mais l'avantage principal de l'ajout du quatrième groupe turbine-alternateur se situe au niveau de la fiabilité du réseau. Cela le rendra un peu plus autonome et aura des effets nettement positifs en cas de panne, a-t-il exprimé.

Par ailleurs, M. Thibodeau a indiqué qu'aucun autre projet majeur n'est envisagé pour l'instant en ce qui concerne le développement du réseau. "Nous avons bien sûr quelques idées en tête, mais il nous faut d'abord en faire l'évaluation complète", a-t-il dit.

Les travaux commenceront sous peu à l'île des Soeurs

SHERBROOKE (FG) — Les travaux d'enrochement de l'île des Soeurs à Sherbrooke, visant à couper court à l'érosion de la rivière St-François grugeant cette partie de terre, devraient débuter bientôt.

Directeur général de la Corporation de gestion CHARMES, Robert Dubé a fait valoir hier que ce n'est qu'une question de semaines, voire de jours, avant que le ministère de l'Environnement n'émette le certificat d'autorisation nécessaire à une telle réalisation.

Parallèlement à cela, les recherches ont été lancées pour trouver le pont permettant aux camions de traverser le mince filet d'eau qui coule présentement dans la rivière St-François, pour y déverser leurs matériaux. Le pont, qui peut notamment servir dans des manoeuvres militaires, doit avoir une capacité de 40 tonnes. Les véhicules, chargés de pierres provenant des chantiers reliés à l'ouverture de rues, se dirigent vers le pont névralgique de l'île, à partir d'une descente devant être aménagée sous le pont Joffre.

Robert Dubé estime qu'il faudra environ trois semaines de travaux pour construire le mur de pierres d'une façade de 125 mètres, sur environ trois mètres de haut. Après quoi, on procédera à la plantation de boutures pour recréer la végétation. Le conseil municipal a déjà donné son aval à la réalisation d'une telle initiative dont le coût est évalué à environ 25,000 \$.

Selon le directeur général de la Corporation de gestion CHARMES, la période actuelle est propice pour procéder, compte tenu justement du faible débit d'eau dans la rivière. Après le 15 septembre toutefois, si cela devait aller aussi tard, les travaux se compliqueraient un peu plus car, en raison des pluies prévisibles du début de l'automne, le courant de la rivière sera par conséquent plus fort.

Enfin, le dossier suit son cours pour ce qui est de l'acquisition de l'île par la Ville. Sur ce point, Robert Dubé a été informé que le règlement du gouvernement sera retardé un peu. "Mais ça ne pose pas de problème pour réaliser les travaux de protection de l'île", a-t-il précisé.

La rivière Magog sur le point d'être victime d'une prolifération d'algues

SHERBROOKE (FG) — La chaleur aidant, la rivière Magog est sur le point de connaître son 'bloom' d'algues annuel d'ici les prochains jours.

Le directeur de la Corporation de gestion CHARMES, Robert Dubé, l'a indiqué hier, suite à un relevé effectué par un biologiste mandaté pour la réalisation d'une nouvelle étude limnologique.

"Ce ne serait pas surprenant que le 'bloom' survienne très prochainement. Quand la température de l'eau se situe à 21-22 degrés Celsius comme c'est le cas actuellement, la probabilité de prolifération d'algues est très

grande. Et surtout, cet été, nous connaissons un record au niveau des températures", a dit M. Dubé.

Pour l'instant toutefois, la couleur légèrement verdâtre de l'eau de la rivière Magog, particulièrement à proximité des rives, ne vient pas de la présence marquée d'algues, mais plutôt de plantes aquatiques. Il s'agit en particulier de deux variétés d'herbes poussant dans le lit de la rivière, de types eleodé et myriophille. La chaleur joue également un rôle dans la prolifération de ces plantes aquatiques, qui ne sont pas de la pollution proprement dite, bien qu'elles ne sont guère attirantes pour les baigneurs.

En plus des températures chaudes, Robert Dubé rappelle que le déversement d'éléments nutritifs (nitrate et phosphate) depuis les terrasses des riverains et le lessivage des rues provenant des pluies favorisent la croissance des plantes aquatiques. Sans oublier d'éventuels débordements provenant d'usines d'épuration en amont. "C'est là de la nourriture de plantes aquatiques", exprime M. Dubé, signalant que dans le cas d'éléments nutritifs échappés des terrains des riverains, ceux-ci sont sensibilisés depuis longtemps à l'importance d'aménager et de conserver un bon écran végétatif en bordure de l'eau, pour retenir ces substances sur la terre ferme.

Pour ce qui est des algues, qui font sentir leur présence un peu plus chaque jour, le phénomène est annuel. Il se présente habituellement en août. Les algues, qui sont des organismes végétaux en suspension dans l'eau, moins évolués que les plantes aquatiques, en viennent à se multiplier de façon extraordinaire, laissant apparaître une couleur verdâtre. Quand le 'bloom' se produit, il n'y a rien à faire.

Robert Dubé précise par ailleurs que sauf pour la couleur désagréable que cela donne à l'eau, la présence d'algues en grande quantité n'est pas dommageable pour la santé. "Ce n'est pas invitant pour la baignade mais les gens ne courent aucun risque", souligne-t-il.

Faits divers

5 blessés à l'angle Portland-Jacques-Cartier

SHERBROOKE — Une solide collision en plein coeur de l'intersection de la rue Jacques-Cartier et du boulevard Portland, dans le nord de Sherbrooke, a infligé des blessures à cinq personnes, hier matin, vers 09h30.

Dans une voiture, prenait place, seule, Mme Lucille Gadois, âgée de 63 ans, de Sherbrooke. Elle a été conduite au Centre hospitalier de Sherbrooke pour des blessures à un poignet et des douleurs aux côtes.

Dans l'autre automobile, se trouvaient un père et ses trois enfants. Ils ont subi des blessures qualifiées de mineures. Un patrouilleur a attribué les blessures légères au fait que tous les occupants de cette voiture étaient solidement attachés.

M. Réal Fillion, âgé de 33 ans de même que ses enfants Vincent, deux ans, Marlene, quatre ans et Carl, huit ans ont tous été transportés au CHUS. Ils sont domiciliés sur la rue Caroline, à Fleurimont. Ils y ont été examinés et traités.

La semaine de l'électronique

En l'espace de 24 heures, la Police municipale de Sherbrooke a enregistré deux plaintes de vol avec effraction au cours desquels de l'équipement électronique pour une valeur supérieure à 12,000 \$ a été volé.

Dans la nuit de mardi à mercredi, des voleurs ont emporté avec eux toutes les composantes du système informatique de la station-service Shell située au 330 de la rue Galt Est.

Le montant du vol a été évalué

L'accident s'est produit lorsqu'une voiture s'est engagée dans l'intersection sur un virage à gauche alors que la flèche était absente, coupant ainsi le droit de passage à l'autre automobile qui filait sur Portland, vers le sommet de la pente.

L'intervention des patrouilleurs municipaux de même que celle de deux équipes d'ambulanciers et de remorqueurs n'ont pas manqué de créer beaucoup d'émotion dans le secteur où la circulation est particulièrement acheminée. Certains témoins ont même entendu les cris des jeunes enfants dans une des voitures particulièrement démolies, ce qui a contribué à augmenter la dose d'émotion.

Une douzaine d'accidents ont été enregistrés entre 07h30 et 16h00, hier... et il n'y avait pas de neige ni de glace dans les rues.

L'accident dans l'intersection Portland et Jacques-Cartier est cependant le seul qui a causé des blessures.

à plus de 8,000 \$.

La veille, les policiers avaient enregistré une plainte émanant du CEGEP de Sherbrooke, rue Parc, où l'on avait constaté la disparition dans un local d'une dizaine de magnétoscopes dont la valeur se situe à plus de 4,000 \$.

Ces appareils sont clairement identifiés au nom du Collège et par le fait même sont une marchandise très chaude pour les voleurs ou les receleurs.

liée à des incidents de cette nature.

Comme le faisait remarquer avec justesse le lt-détective Carroll Cléche, des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, il y avait



Une collision impliquant deux véhicules a infligé des blessures à cinq personnes, hier matin, à l'angle des boulevards Portland et Jacques-Cartier.

encore un individu confiné au bloc cellulaire du quartier général de la rue Marquette pour avoir menacé et bousculé sa compagne au cours de la nuit précédente.

Il y avait également présence d'armes à feu dans la maison d'où une attention vraiment particulière a été accordée.

La veille, un autre individu possédant plusieurs armes à feu avait été arrêté dans son logement après avoir frappé et me-

né sa compagne.

"J'ignore si c'est la chaleur, l'alcool ou les deux, mais on dirait qu'il y a plus de cas de ce genre par les temps qui courent" de dire le lt Cléche.

Et il arrive encore souvent, malgré les interventions policières, les arrestations et les longs rapports à rédiger que les victimes dans les 24 ou 48 heures qui suivent veulent retirer leur plainte.

Adolescent victime d'une agression

Un adolescent d'une douzaine d'années a été victime d'une agression sexuelle de la part d'un homme dans cette partie de bois et de broussailles s'étendant sur la rive Ouest de la rivière Magog, du côté du pont de chemin de fer.

On connaît cet endroit sous le nom de champ aux huttes.

C'est un des endroits de prédilection de certains naturalistes aux moeurs axées sur les gens de même sexe mais c'est également une des cibles de l'escouade des motards de la Police municipale de Sherbrooke qui ont mené diverses opérations depuis le début de la belle saison.

Au sujet de l'agression portée hier à l'attention des policiers, une description du suspect a été donnée.

Si l'été continue sur la note caniculaire, les motards devront sans aucun doute repartir à la chasse.

Son haleine trahit ses réflexes

Un conducteur, impliqué dans un accident de la circulation dans le secteur King Est et Kennedy, a dû accompagner les patrouilleurs au quartier général de la rue Marquette.

Son haleine plutôt capiteuse a trahi des réflexes plutôt maladroits. Si l'alcootest a révélé que l'automobiliste n'était pas en mesure de prendre le volant, par contre, son agressivité ne

L'un pris, l'autre en fuite

Lors d'une patrouille de routine, vers 02h15 hier, les policiers municipaux ont entendu du bruit et vu des ombres se profiler dans le noir lors d'une halte près du chalet du mont Bellevue, sur les hauteurs du quartier Ouest de la ville de Sherbrooke.

Ils ont intercepté un des suspects alors que le second s'évanouissait dans la nuit.

Orange... pour la santé des travailleurs

Transports Québec profite de l'été 1988, des expositions régionales agricoles et de la visible couleur orange pour rappeler à tous les usagers de la route l'importance de ralentir à l'approche d'un chantier de construction routière.

En fait, Transports Québec, par voie de communiqué, annonce qu'il sera de la grande fête annuelle qu'est la tenue de l'Exposition agricole de Sherbrooke qui aura lieu du 12 au 21 août, sur le plateau Parc.

A cet endroit, il y aura un kiosque d'informations de

relevées sur la bâtisse et les bris de distributrices, les intentions des deux oiseaux de nuit étaient on ne peut plus claires.

Agé de 21 ans et domicilié à Katavale, le suspect intercepté a été conduit au quartier général. Il a décidé d'avaler le morceau à lui seul, ayant refusé d'identifier son copain.

Il sera accusé d'introduction avec effraction en Cour des sessions de la paix.

Orange... pour la santé des travailleurs

Transport Québec où l'on jaserait orange, à savoir la couleur des panneaux de signalisation pour les chantiers de construction routière.

Pourquoi une telle campagne de sécurité? On révèle qu'annuellement, il y a environ 3,000 accidents sur les routes en construction. En 1986, on déplorait 14 pertes de vie.

Le thème de cette campagne qui sera vécue dans une quinzième de villes du Québec tout au long de l'été est: "L'orange, c'est bon pour la santé des travailleurs!"

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Déjà utilisée par un groupe de nudistes

La plage Coconut Beach fermée au public

par Yvon ROUSSEAU
HATLEY — La plage Coconut Beach, au lac Massawippi, qui a beaucoup fait parler d'elle en 1986, alors qu'elle était utilisée par un groupe de nudistes, est maintenant fermée au grand public.

La nouvelle a été confirmée par M. John Barrett, secrétaire-trésorier de la municipalité de Hatley (partie ouest).

Le maire Fernand Côté et M. Barrett ont confirmé que le terrain de M. Withcomb, qui donne accès à la plage, a été vendu au

groupe Henri Gérin, un développeur, que plusieurs emplacements ont été revendus et que quelques résidences sont en chantier.

La plage appartient au Canadien Pacifique dont la voie ferrée suit le pourtour du lac Massawippi à cet endroit.

On se rappellera les nombreuses plaintes acheminées au conseil municipal de Hatley (partie ouest) de la part de citoyens qui affirmaient utiliser cette plage pour se baigner depuis un

grand nombre d'années. La présence de nudistes a créé un vaste remous dans la municipalité à l'époque.

"Il s'agit d'un terrain privé, de conclure M. Barrett, et personne n'a le droit d'y aller sans l'autorisation du propriétaire". L'endroit est même surveillé par un gardien.

Clôture

Rejoint à Coaticook, M. Henri Gérin a révélé qu'une clôture de fils de fer barbelé sera érigée sous peu à l'entrée de la propriété achetée par lui et ses partenaires, dans le but de décourager les personnes tentées de piquer à travers la propriété pour se rendre à la plage.

Il a souligné qu'il s'agit d'une propriété privée et que les gens qui y ont acheté des emplacements ont droit comme tous les autres au respect de leur pro-

priété et de la qualité de leur environnement.

Tout en révélant que 90 pour cent des personnes qui fréquentaient plus ou moins régulièrement la plage dans le passé

ont compris cela et s'abstiennent de s'y rendre, il a déploré qu'il reste encore des gens qui semblent ne pas se faire à l'idée que le propriétaire d'un terrain a droit à son intimité.

Il a exprimé le voeu que le problème trouve rapidement une solution, un voeu qui, a-t-il assuré, est partagé par Candien Pacifique et par la municipalité.

Plage de la pointe Merry impropre à la baignade

MAGOG — Le ministère de l'Environnement a donné la cote D à la plage de la pointe Merry, une des deux plages publiques du lac Memphrémagog, à la suite de l'analyse d'échantillons d'eau prélevés lundi.

C'est dire que la plage est impropre à la baignade, contrairement à la semaine dernière, alors que l'analyse d'échantillons d'eau prélevés le 25 juillet avait permis au ministère de lui donner la cote B.

Mme Lucie Brochu, porte-parole régionale du ministère, a cependant souligné que la situation n'est pas catastrophique dans

son ensemble puisque le nombre moyen de coliformes fécaux par 100 millilitres d'eau n'est que de 24.

Elle a révélé que l'octroi d'une cote aussi basse est imputable au fait qu'il y avait plus de 2.000 coliformes fécaux dans un échantillon prélevé à la hauteur des genoux, une hauteur critique pour les enfants en bas âge.

Elle a ajouté que les résultats de l'analyse des échantillons prélevés à la plage municipale de Magog, à la plage municipale de Deauville et aux parcs Blanchard et Jacques-Cartier, à Sherbrooke, n'avaient pas encore été communiqués.

MISE AU POINT

Dans la circulaire (Soldes des Records de ventes) insérée dans La Tribune du 1er août, veuillez noter qu'à la page 11 le n° 70509 n'est pas un ensemble de 8 fers à toupie, mais bien un ensemble de 7 fers, plus le coffret, dont 8 pièces au total. Nous présentons nos excuses à notre clientèle.



Equipement et accessoires:
 moteur 1.2 L
 transmission manuelle
 miroirs sports
 tachymètre
 couvre-tapis avant et arrière
 console avant
 dégivreur élec. arrière
 essuie-glace variables
 troisième siège
 tissu de luxe
 enjoliveurs de roues
 peinture métallisée

PRIX DE DÉTAIL
\$8 919

SPRINT COUPÉ 2 PORTES
*Vous verrez...
 l'essayer, c'est l'adopter!*

Plusieurs unités en inventaire.

832-2494 EAST ANGUS

Rabais GM
\$400

LA GARANTIE GM DE 3 ANS / 100 000 KM

Nos prix et notre service après-vente font notre réputation.

Venez rencontrer l'équipe de P.L.C.: Hermel Bourque, dir. des ventes, Yvan Lafrenière, représentant, Alain Filion, représentant.

EXPOSITION AGRICOLE DE COOKSHIRE 1988

VENDREDI, 5 AOÛT
 SAMEDI, 6 AOÛT
 DIMANCHE, 7 AOÛT

JEUDI, 4 AOÛT
 SOIRÉE SPÉCIALE 19H30
BINGO
 \$600 EN PRIX
 ENTRÉE LIBRE

PROGRAMME DES ACTIVITES

VENDREDI 5 AOÛT

- 13h00 Cuisine
- 13h00 Jeunes éleveurs (expertise) 4-H
- 14h00 Chevaux légers (expertise au licou)
- 18h00 Chevaux légers (classes costumées et d'obstacles)
Ouverture officielle
Inscription souque à la corde
- 19h00 Compétition souque à la corde hommes et femmes
- 20h30 Tire de poney
- 21h30 Danse avec orchestre Gail et Réal

- Chevaux lourds
- Chèvres
- Chevaux légers - 4-H
- Miel et érable
- Fleurs
- Légumes et fruits en conserve
- Ouvrage de fantaisie
- Département des enfants et des hommes

- 18h00 Inscription tire de 4x4
- 18h00 Méchoui
- 19h30 Départ tire de 4x4
- 21h30 Danse avec orchestre Big Foot

SAMEDI 6 AOÛT

- Journée des enfants à la Foire
- Orchestre tout l'après-midi avec Gail et Réal
- 9h00 Jeunes éleveurs (jugement et présentation)
- 10h00 Jugement des animaux
Bovins Holstein
Bovins Ayrshire
Bovins de boucherie

- 11h00 Fruits cultivés, grains et légumes
- 12h00 Chevaux légers
- 13h00 Moutons
- 13h00 Concours d'animaux domestiques
- 16h00 (chats et chiens)
- 15h00 Parade des champions et des clubs 4-H
- 15h30 Spectacle Highland Dancers
- 16h00 Concours de tonte de moutons

DIMANCHE 7 AOÛT

- 10h00 Ouverture démonstration chevaux légers
- 10h30 Concours d'attelage de chevaux lourds
- 13h00 Parade des animaux et machineries agricoles
- 14h30 Démonstration attelage 8 chevaux
- 14h45 Spectacle Eastern Township
- 15h30 Spectacle Highland Dancers
- 16h00 Concours d'obstacles avec attelage de chevaux
- 19h00 Tire de chevaux - 3200 lb et moins et 3200 lb et plus

Bon succès!
MARCHÉ GAGNON
 Bière - Vin
 Viande pour congélateur
 33, rue Principale nord
SAWYERVILLE 889-2994

LES CAMIONS INTER-ESTRIE
 250, rue Léger
 Sherbrooke
564-6677

Meilleurs succès aux organisateurs!
CORPORATION DU CANTON DE EATON
 Maire:
 BERTRAND LANDRY
 CONSEILLERS:
 J.M. Beaudoin, Réal Boisvert, Yvan Roy,
 Madeleine Landry, Albert Sylvester, Pauline Hivert, sec.-adj.,
 J.M. Landry, inspecteur municipal.

LE PETIT GÉANT DU MEUBLE
 300 rue Beaudoin,
 Cookshire, Qué.
(819) 875-5511
 Meubles Appareils électroménagers
 Ingls - Kelvinator

MARCHAND DE GRAIN
MEUNERIE SAWYERVILLE INC.
 Moulée balancée - Grains et semence
 Fertilisant Nutrite
 Service d'analyse gratuit
 35, chemin Randboro
 Sawyerville, Qué. JOB 3A0
Bur.: (819) 889-2206

INF.: (819) 875-3589 **BIENVENUE A TOUS**

CENTRE ELECTRONIQUE DE COOKSHIRE ENR.
 10, rue Bibeau
 A 10 minutes de Sherbrooke
875-3810

LIBRE SERVICE DÉPANNÉUR
Carrefour Plus LSD INC.
 20 Principale est. Cookshire
875-5634

SUPERMARCHÉ ALIMENTATION COOKSHIRE inc.

 115 Principale est,
 Cookshire, Qué.
(819) 875-5455

DONAT CHAPDELAINE INC.

 Marchand de grains
 Matériaux de construction
 Ration balancée
 Shur-Gain
875-3321 COOKSHIRE

CENTRE DE RENOVATION COOKSHIRE INC.
 45 Craig Sud, Cookshire
 (Québec) JOB 1M0
Tél.: (819) 875-3333
 Pierre Beaulieu, propriétaire
 Gaston Audet, propriétaire

unitotal

LA LÉGUMERIE

 Ferme Jean-Paul Dionne et Fils
 Cookshire (Québec) JOB 1M0

Pommes de terre produites sur nos fermes et préparées pour la cuisson.
Bur.: (819)875-5477
Rés.: (819)875-3195

Pour en profiter au maximum! consultez un spécialiste
VENTE - INSTALLATION ET REPARATION D'ANTENNES EXTERIEURES
 30 ans d'expérience à votre service.

MEUBLES BERTRAND LANDRY
 Route 251, Johnville (819) 837-2000

La Corporation de la **Ville de Cookshire**
 vous souhaite la plus cordiale des bienvenues!
MAIRE: GUY VEILLEUX
CONSEILLERS:
 Marcel Shank, Lucette Mignault, Yves Bibeau, Rhéaume Beaudoin,
 Gilles St-Laurent, Estelle Couture, Claude Larivière, chef d'équipe,
 Benoit Busque, chef pompier

SHUR-GAIN

Pavage: le maire d'Orford furieux contre le Regroupement de citoyens

par Michel MORIN
ORFORD — Le maire de la municipalité d'Orford n'a pas prisé, mais là pas du tout, les dernières remarques émises par certains membres du Regroupement des citoyens en regard de la décision de l'administration de procéder au pavage de rues contenues dans des développements domiciliaires, dont le sien, le projet Jardin des sables.

Tout juste rentré de Boston, hier — ce qui explique son absence de la dernière assemblée du conseil municipal — le maire Dion a vivement dénoncé les attaques faites par ces citoyens qui, dit-il, "lancent des faussetés et ne cherchent qu'à être négatifs."

De l'avis du maire de la municipalité d'Orford, le mécontentement de certains citoyens n'a pas sa raison d'être puisque l'administration municipale n'a pas modifié d'un iota sa politique en regard du pavage des rues municipales.

"Le problème vient du fait que je suis promoteur d'un de ces développements, c'est tout. Mais ces maudites rues n'appartiennent pas à Jean Dion, elles appartiennent à la municipalité d'Orford. J'ai payé pour les faire, elles sont conformes à nos règlements et la municipalité en est devenue propriétaire pour un dollar. Comme c'est toujours le cas, quand une rue est conforme, elle est achetée par la municipalité. Et le conseil juge ensuite de la pertinence d'y faire le pavage. Pour ce qui est de mon projet qui semble indisposer certaines personnes, il y a 114 propriétaires sur ces rues. Il me semble que ce nombre de contribuables justifie le pavage", d'arguer le maire Dion, visiblement agacé de la présente situation.

Le magistrat de la municipalité d'Orford s'explique mal que certains des contestataires n'aient pas joué aux virgées offensées lorsque le conseil municipal a décidé, il y a quelques années, de paver les rues en bordure desquelles sont érigées leur propre résidence.

"Ils n'ont pas crié quand nous avons asphalté le chemin Byce, le chemin du 13, le chemin du Lac à la truite et les rues Dépot, Renaud, des Lanterniers et beaucoup d'autres. Pourtant, ces pavages ont été financés à même les fonds généraux, comme ce sera le cas pour les nouveaux développements. Là, uniquement parce que c'est Jean Dion qui est en cause, ils crient. Au Jardin des Sables, il y a 114 propriétaires pour une évaluation de quelque 9



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Au Jardin des sables, "il y a 114 propriétaires sur ces rues. Il me semble que ce nombre de contribuables justifie le pavage", affirme le maire Jean Dion.

millions \$. Ces contribuables paient aussi des taxes, peut-être même plus que ceux qui font tant de tapage. En puisant dans les fonds généraux, c'est aussi une partie des taxes de ces 114 propriétaires qui sera utilisée", de reprendre le maire Dion.

Le maire d'Orford s'est aussi bien défendu de vouloir endetté la municipalité pour procéder à ces travaux de pavage.

"Jamais nous n'avons (les administrateurs) endetté la ville pour paver des rues et on ne commencera pas aujourd'hui, devant moi, à poursuivre. Dans ce cas précis, un budget de pavage avait été prévu et si les fonds alloués ne sont pas suffisants, on prendra deux ans pour les payer."

Auberge Chéribourg

M. Dion estime aussi que certains opposants se servent du cas de l'Auberge Chéribourg — dont un des propriétaires est Camille Garant, aussi conseiller municipal à Orford — pour étayer leur contestation.

"On nous reproche de ne pas avoir accepté de paver les rues du Chéribourg. Mais ces rues ne sont pas conformes aux exigences de la municipalité et si c'est comme ça, ce n'est toujours bien pas de ma faute. On ne pavera pas les rues du Chéribourg, à moins que les propriétaires les rendent conformes à nos règlements. Il me semble que c'est clair. Qu'on arrête donc de toujours chercher des poux."

Renseignements sur le libre-échange

pouvant intéresser plus particulièrement les résidents de la région de Sherbrooke

Le Parlement canadien et le Congrès américain étudient actuellement l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Vous devez savoir ce que cet Accord signifie pour vous et pour le Canada.

Le Gouvernement du Canada a préparé un certain nombre d'études et de dépliants sectoriels expliquant

comment l'Accord affectera :

- les diverses régions du Canada
- les activités du secteur privé
- d'autres domaines d'intérêt général

Veillez remplir le coupon ci-dessous pour obtenir les dépliants ou les études approfondies qui vous donneront l'information dont vous avez besoin.



Trouvez les renseignements dont vous avez besoin

Cochez les cases pour recevoir les dépliants ou les études dont vous avez besoin.

DEPLIANTS SECTORIELS*

- Secteurs spécifiques
- Y compris des dépliants sur l'agriculture, l'industrie automobile, l'énergie, la pêche, les produits forestiers et l'investissement

Généralités

Y compris des dépliants sur les intérêts du consommateur, les femmes canadiennes, l'Accord, la culture, les grands avantages de l'Accord, le règlement des différends et les droits de douane

ETUDES APPROFONDIES

- Agriculture
- Consommateurs
- Énergie
- Évaluation économique
- Pêches
- Produits forestiers
- Industrie
- Minéraux et métaux
- Services
- Synopses de l'Accord
- Femmes

(en lettres moulées)

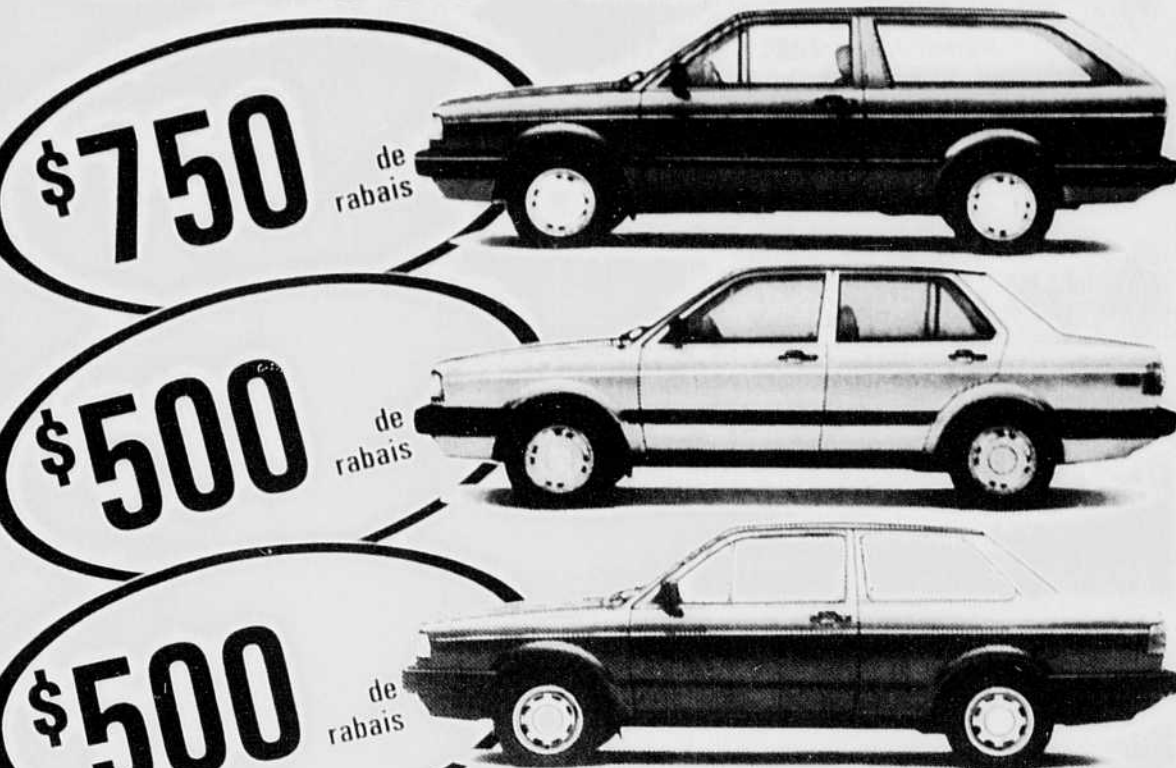
Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Prov.: _____ Code Postal: _____

Veillez retourner à: Ministère des Affaires extérieures, DMTN, Ottawa (Ont.) K1A 0G2
 Vous pouvez aussi appeler sans frais: 1-800-387-0679 (français) 1-800-387-0660 (anglais)
 Ou obtenir ces publications au bureau régional du ministère de l'Expansion industrielle régionale.
 L'honorable John C. Crosbie, ministre du Commerce extérieur
 Hon. John C. Crosbie, Minister For International Trade

L'Éconovolks.

Rabais à partir de \$500

sur tous les modèles Fox 88 en inventaire chez MONT-ORFORD AUTO à OMERVILLE



LOCATION \$190 par mois*

Econo par son prix. Mais Volks a part entière avec tout ce que cela comporte de fine technique allemande, de performances et de confort.

Si vous ne voulez pas immobiliser vos capitaux, profitez de notre programme de location-bail.

Un bien faible prix à payer chaque mois pour une automobile qui a tant à offrir.

Vous verrez bien vite combien elle est économique cette Éconovolks!



MONT-ORFORD AUTO INC.
 843-3368 617, boul. Bourque, Omerville, Magog



SUPER BINGO

EXPO plus
 SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Palais des Sports

15 000 \$ en prix
 6 cartes pour 20 \$ (25 parties)

Dimanche 7 AOÛT '88 À 19 h 00

Cartes en vente en exclusivité chez les détaillants participants. Limité à 2000 personnes.

- Pour votre confort, vous jouerez sur des tables avec air climatisé
- Cartes supplémentaires disponibles à l'entrée.

Chaque carte donne droit de jouer toutes les parties y compris les tours spéciaux de 1000 \$, 2000 \$, 5000 \$

Nouveau concept!



Club de développement du mont Malamut

La souscription populaire a déjà rapporté 672,000 \$

par Richard VIGNEAULT

LAC-MÉGANTIC — Le Club de développement du mont Malamut a touché jusqu'à maintenant 672,000 \$ de promesses d'adhésion faites lors d'une vaste campagne de souscription populaire, en faveur du méga-projet de Village-vacances au mont Gosford.

Cette somme représente 66 pour cent des promesses de souscription et regroupe 491 membres en règle.

Formé il y a un peu plus de trois mois, le Club a pour mission de signifier aux gouvernements que la population veut la réalisation concrète du projet, en plus de manifester un appui non-équivoque au promoteur Jean-Louis Cher.

Fidèle à lui-même, le président du Club, Pierre Bédard, affiche

toujours beaucoup d'optimisme face à l'objectif d'un million de dollars et celui du millier de membres.

Selon Pierre Bédard, il est important que les gens n'attendent pas qu'on les appelle s'ils ont réellement confiance au projet et à l'équipe.

Atteindre l'objectif est d'autant plus important que le Club de développement a versé, au début du mois de juin, une série de chèques totalisant un million de

dollars, à la Société de développement Gosford (SOEVOG) et à son promoteur Jean-Louis Cher. Aussi, depuis maintenant deux mois, trois firmes d'envergure internationale retenues par le promoteur s'affairent à réaliser le plan directeur d'aménagement du projet au mont Gosford.

Demande

Du côté gouvernemental, la députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, a confirmé qu'une demande d'achat de terrain a été déposée au ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, propriétaire du terrain. Le terrain convoité doit la superficie n'a pas été précisée, recevrait les infrastructures d'hé-

bergement et le complexe du Village. Quant à la partie skiable du projet, elle demeurerait la propriété de l'État et ne serait que louée au promoteur. Pour l'heure, rien ne semble empêcher une telle transaction. Toutefois, avant de conclure une entente, l'acheteur devra répondre à certaines conditions, de préciser la députée Bélanger.

Quant au coût de vente du terrain, rien n'est encore déterminé. Une évaluation de la valeur marchande devra être faite prochainement. La députée estime qu'il pourrait en coûter au minimum 1,5 million \$ pour faire l'acquisition du terrain nécessaire.

L'Exposition agricole de Cookshire fait peau neuve

COOKSHIRE — Il n'est jamais trop tard, à ce qu'on dit, pour bien faire.

Pour faire peau neuve non plus, comme l'Exposition agricole de Cookshire désire en donner la preuve, cette année, à 143 ans bien sonnés.

La Société d'agriculture du comté de Compton, marraine de cette manifestation annuelle de la vitalité de l'agriculture autour de Cookshire, met les bouchées doubles non seulement pour intéresser les fermiers et les éleveurs qui constituent le gros de sa clientèle mais aussi pour garder et, si possible, grossir sa jeune clientèle car ses dirigeants savent que la relève sera recrutée dans ses rangs.

Innovations

A la gamme d'activités traditionnelles qu'ils offraient depuis nombre d'années aux agriculteurs de demain, le concours des jeunes éleveurs notamment, ils ont ajouté un volet: un concours qui leur donnera la chance de montrer que, sur une ferme, on prend autant de soin des chiens et des chats que des vaches laitières, des bovins de boucherie, des porcs, des chevaux et des moutons.

Ce concours sera présenté samedi après-midi, avant-dernière journée de l'Exposition qui débutera ce soir par un bingo. Les conditions que devront respecter les propriétaires des chiens et des chats qu'un jury qui s'y connaît en animaux de compagnie aura à juger sont simples: ils devront être âgés de 18 ans ou moins et

présenter un chien ou un chat vivant sur une ferme qu'ils auront pris soin de bichonner comme s'il participait à un concours international. Pas besoin de pedigree: il suffira que l'animal soit tenu en laisse si c'est un chien.

Une activité, présentée pour la première fois elle aussi, devrait captiver exposants et visiteurs, un concours de tonte de moutons qui aura lieu samedi. Autres nouveautés: un concours d'attelage de huit chevaux et une course à obstacles opposant ces attelages qui seront présentés dimanche après-midi.

Toile de fond coutumière

Les valeurs sûres des années passées demeurent: expertise et défilé d'animaux, épreuves de forces opposant des chevaux de tout poids et des tracteurs de toute puissance, souche à la corde, manèges, spectacles de danses écossaises, expertise de recettes campagnardes, pour tout dire, la toile de fond coutumière de l'Exposition agricole de Cookshire.

Tout compris

Les dirigeants de la Société d'agriculture du comté de Compton ont, cette année, décidé de faire un petit cadeau aux visiteurs: le billet acheté à l'entrée permettra à son détenteur de monter à volonté dans tous les manèges.

Usine d'épuration en fonction d'ici septembre?

par Henri RICHARD

ASBESTOS — La construction de l'usine d'épuration des eaux d'Asbestos est pratiquement complétée, et sa mise en opération pourrait s'effectuer d'ici la fin du mois d'août.

Sur le chantier de construction situé sur la rue Nicolet, en bordure de la route 255, on s'affairait hier à déménager les roulettes du constructeur Geoffrey Construction.

"Il ne reste plus que quelques ajustements techniques à effectuer sur la bâtisse comme des portes, par exemple", a expliqué le surintendant du chantier, Gerald Picard.

Du côté des équipements spécialisés, la période de rodage s'est bien déroulée et encore là, il ne reste plus que des travaux mineurs pour que le tout soit au point.

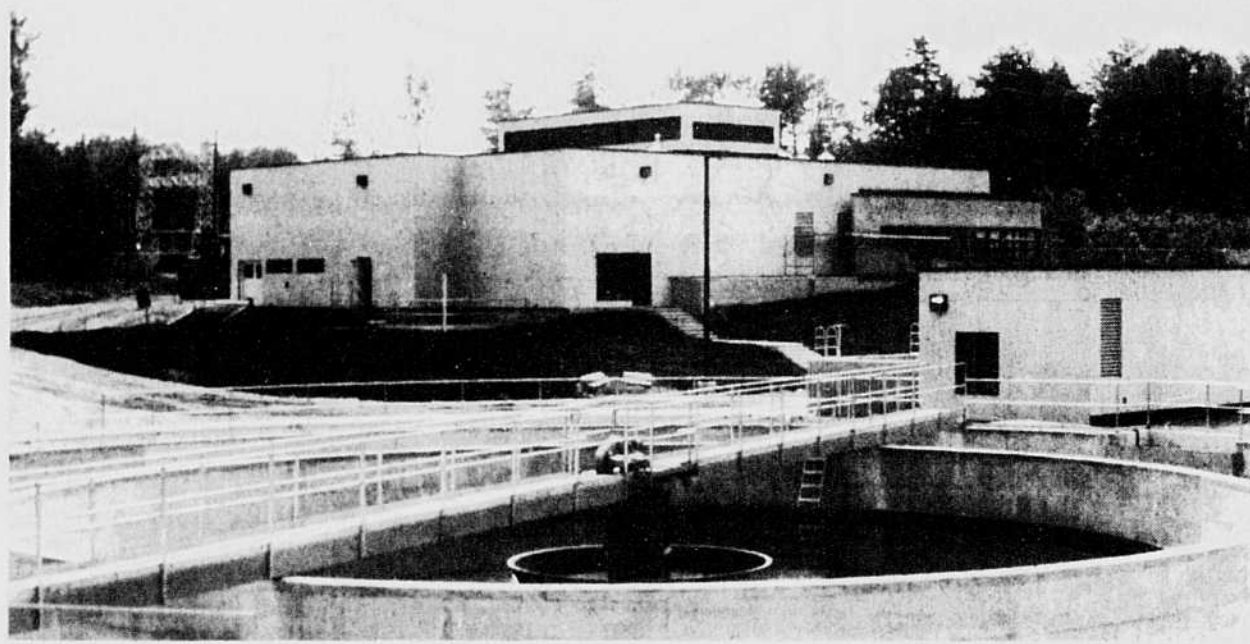
Dans les deux cas, les travaux devraient être complétés d'ici le 12 août, après quoi les clés de l'usine seront remises à la Ville d'Asbestos, qui procède actuellement à l'étude des soumissions reçues pour l'opération de l'usine sur une période de cinq ans.

A cet effet, la Ville dispose de 90 jours à partir du moment de l'ouverture des appels d'offre lancés le 13 juillet, pour arrêter son choix sur une compagnie.

Le conseil municipal pourrait être appelé à se prononcer sur ce dossier lors de sa prochaine assemblée générale prévue le 16 août. Si l'on parvenait à fixer son choix, l'usine pourrait entrer en fonction dans les semaines suivantes.

des eaux, contribue pour près de 90 pour cent du coût total des travaux, tandis qu'Asbestos déboursa 549,000 \$ contre 49,500 \$

pour les Trois-Lacs et de 18,200 \$ pour le Canton de Shipton, qui ne verra qu'une infime partie de ses eaux usées traitées.



La construction de l'usine d'épuration des eaux d'Asbestos est pratiquement complétée, et sa mise en opération est prévue d'ici la fin du mois d'août.

Technologie

L'usine de traitement des eaux d'Asbestos, rejettera 1,187,834 gallons d'eaux purifiées par jour dans la rivière Nicolet.

Le traitement des eaux usées se fera aux rayons ultra-violettes en remplacement du chlore, qui ne respecte plus les normes du ministère de l'Environnement.

Le fonctionnement de l'usine sera du type à boues activées, c'est-à-dire qu'elles seront traitées avec des produits chimiques dans des bassins extérieurs.

La portion restante, qui se présentera sous la forme liquide à 70 pour cent, sera mélangée à du gravier pour être ensuite transportée par camion au site régional d'enfouissement sanitaire.

L'usine d'épuration des eaux d'Asbestos aura nécessité un investissement total de 5,634,000 \$. Le gouvernement, par le biais de son programme d'assainissement

Centre communautaire de Magog dévasté par le feu

par Yvon ROUSSEAU

MAGOG — Au moment d'aller sous presse, vers 1h ce matin, les pompiers de Magog luttèrent désespérément pour sauver le Centre communautaire de cette ville, qui était la proie d'un violent incendie.

L'édifice, situé à l'intersection des rues Merry nord et St-Patrice, est une vieille école datant de 1912, qui a été rénovée et transformée en Centre communautaire.

L'alarme a été reçue vers 22h08 hier soir et un peu avant 1h ce matin, les sapeurs luttèrent avec l'énergie du désespoir pour sauver l'immeuble. L'alarme générale fut déclenchée dès le début de l'incendie et tous les pompiers disponibles ont été appelés sur les lieux.

La cause à établir

Il était évidemment trop tôt, aux petites heures, ce matin, pour établir la cause de l'incendie. D'ailleurs, toutes les énergies des pompiers étaient concentrées à lutter contre l'élément destructeur, qui ne semblait pas vouloir lâcher prise.

Le feu fusait de l'entretoit, dans la partie arrière de l'édifice, longeant la rue St-Patrice. Le travail des pompiers était concentré à cet endroit.

Tout l'équipement disponible a été utilisé par la brigade des in-

cidies, qui avait posté plusieurs pompiers sur le toit de la partie de la bâtisse non encore touchée, pour arroser directement le foyer d'incendie. Une girafe dotée de deux nacelles fut également utilisée par les sapeurs.

Certaines de curieux

Des centaines de curieux s'étaient logés le long de la rue St-Patrice et dans la cour arrière de l'édifice, où les flammes ne semblaient pas vouloir céder d'un pouce. La partie avant et la section sud (du côté de la rue Principale) n'avait pas encore été touchées, sinon par une fumée acre, qui avait d'ailleurs envahi toute la ville et qui se faisait sentir à plusieurs milles de là.

Les pompiers semblaient avoir du pain sur la planche pour une partie de la nuit.

Fort heureusement, il ne se trouvait personne dans l'édifice au moment de l'incendie. Plusieurs pompiers ont été incommodés par la fumée dans leur lutte opiniâtre contre le feu.

C'est à l'étage supérieur de l'immeuble que le feu semble avoir débuté.

L'immeuble abrite aussi la garderie Jardin de Fanfan, qui se trouve au rez-de-chaussée et qui se situait juste dessous le foyer principal d'incendie.

Les pertes matérielles atteindraient plusieurs centaines de milliers de dollars.

un ÉTÉ en fraîcheurs

La vente se termine le 27 août, ou jusqu'à épuisement des stocks.

<p>TK-4000-3 3 PROJECTEURS SUR RAIL Ampoules 50 watts non incluses. Pêche, gris, rouge, rose, vert, amande</p> <p>33⁰⁰</p>	<p>TK-4000-2 2 PROJECTEURS SUR RAIL Ampoules 50 watts non incluses. Gris, rouge, rose, vert, pêche, amande.</p> <p>23⁰⁰</p>
<p>CK-4000-1 PROJECTEUR SIMPLE Ampoule 50 watts non incluse. Gris, rouge, vert.</p> <p>13⁰⁰</p>	<p>VENTILATEUR JOSÉE 52" 5 pales réversibles, 3 vitesses. Couleurs au choix. (ventilateur seulement)</p> <p>169⁰⁰</p>
<p>VENTILATEUR 36" Blanc, avec 4 pales réversibles, 3 vitesses.</p> <p>49⁰⁰</p>	<p>VENTILATEUR 36" Blanc, avec 5 pales réversibles, 3 vitesses.</p> <p>59⁰⁰</p>
<p>VENTILATEUR 52" Avec 5 pales réversibles, 3 vitesses.</p> <p>89⁰⁰</p>	<p>VENTILATEUR 52" Avec 4 projecteurs. Blanc, laiton poli ou fini antique.</p> <p>119⁰⁰</p>
<h2>MULTI LUMINAIRE</h2>	
<p>PLAN MISE DE CÔTÉ</p> <p>Sherbrooke: 2745 King ouest, 822-2020</p> <p>VISA MasterCard</p>	

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

La Tribune est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

29056

RÉGIONAL

Selon le président de l'Association Taxi Central de Drummondville

Le service de transport en commun fait tort aux taxis



Depuis qu'il est en opération, le service de transport en commun de Drummondville a considérablement affecté le chiffre d'affaires des chauffeurs de taxis, estime le président de l'Association Taxi Central, Fernand Morin.

par Richard JEAN
DRUMMONDVILLE — En opération depuis bientôt un an, le service de transport en commun de la Ville de Drummondville a considérablement affecté le chiffre d'affaires de l'association locale des chauffeurs de taxis et il semble que les deux parties parviennent mal à s'entendre sur certaines conditions à respecter.

C'est ce que soulève, sans ambages, le président de l'Association Taxi Central de Drummondville, M. Fernand Morin.

"C'est certain que le transport en commun nous a beaucoup nui et ça ne semble pas vouloir s'améliorer," répond M. Morin, lorsqu'on lui pose la question.

Le président de l'association des chauffeurs de taxis dit d'ailleurs mal comprendre les agissements du conseil municipal dans ce dossier.

"Je m'explique mal pourquoi la Ville a accordé un contrat de cinq ans à la compagnie Bourgeois pour ce service d'autobus quand on sait qu'elle accuse déjà un déficit important pour ce service. Je peux parler d'environ 200,000 \$ et je ne me trompe pas beaucoup. Mais au contraire, on prolonge les horaires et on agrandit le réseau. Je me demande bien jusqu'à quand la Ville va être capable d'encaisser des pertes," dit-il.

25 pour cent de moins

Selon un calcul rapide, M. Morin estime que le service de transport en commun a provoqué, jusqu'à présent, une diminution d'environ 25 pour cent du chiffre d'affaires des chauffeurs de taxis.

"C'est facile à calculer. A cette date l'année dernière, nous comptions 248,000 appels, alors que nous en avons à peine 200,000 cette année. Cette diminution fait que nous devons limiter notre nombre de voitures à 41 et que certains chauffeurs doivent diminuer leur horaire de travail. Il est donc permis de dire que le taxi à Drummondville est en perte de vitesse. Bientôt, ça ne sera plus rentable," d'affirmer M. Morin.

M. Morin déclare que le conseil municipal antérieur, qui a institué le service de transport en commun, et le conseil actuel, ont toujours voulu entretenir des liens cordiaux avec l'association des chauffeurs de taxis, notamment dans la protection de territoires, "mais, ajoute-t-il, ce n'est qu'une question de temps."

"Encore là, on parle de déplacer le poste de transfert, qui est situé au coin des rues Marchands et Lindsay, pour le bas de la ville où nos voitures prennent souvent des clients à bord. Ce changement va nous affecter davantage. Au lieu de tenter d'améliorer la situation, on va encore nous mettre des bâtons dans les roues," conclut-il.

CSN déboutée: pas d'ancienneté globale pour les cols bleus chez LAB Chrysotile

par Pierre SÉVIGNY
THETFORD MINES — Le juge Claude Jourdain de la Cour supérieure du district judiciaire de Québec a refusé de reconnaître le bien-fondé de la requête déposée par la CSN pour l'émission d'un bref d'évocation relatif au dossier de l'ancienneté globale chez les travailleurs à l'heure de la compagnie minière LAB Chrysotile Inc. de Thetford Mines.

Par cette requête, la CSN voulait faire annuler une décision rendue en janvier dernier par le juge Gilles Plante du Tribunal du travail qui avait alors renversé un verdict prononcé par le commissaire Denis Tremblay.

Ce dernier avait entériné la version de la CSN quant à la nécessité de l'application d'une ancienneté globale pour les cols bleus, à la suite du regroupement des trois compagnies minières d'amiante.

Mais, le juge Plante a plutôt décrété le maintien des trois syndicats séparés du fait, selon lui, qu'ils sont facilement discernables à l'intérieur de la société en commandite et qu'ils ne soulèvent aucune difficulté d'application.

La CSN est donc revenue à la charge auprès de la Cour supérieure pour tenter de faire annuler la décision du juge Plante. Ce que le magistrat de la Cour supérieure refuse en soutenant que la CSN n'est pas parvenue à démontrer que le Tribunal du travail avait erré dans l'appréciation de la preuve et dans l'interprétation de l'article 45 du Code du travail ou qu'il avait commis une erreur de droit manifestement déraisonnable.

En outre, le juge Jourdain prétend qu'aucun motif ne justifie son intervention dans ce dossier.

Effets

Cette dernière décision signifie que les trois syndicats des cols bleus, soit un CSN et deux Métallos, demeurent en place au sein de LAB.

Quant au cas des cols blancs, le

Ex-avocat en procès pour fraude en septembre

DRUMMONDVILLE (RJ) — Guy Lahaie, un ex-avocat bien connu de Drummondville, subira son procès devant juge et jury le 6 septembre prochain au Palais de justice, relativement à une affaire de fraude de l'ordre de 62,000 \$.

Lahaie, qui a subi son enquête préliminaire, hier, a été cité à son procès par le juge Drouin, de la Cour des sessions de la paix.

A la demande des procureurs, une ordonnance de non-publication a été déposée par le magistrat.

Hier, un seul témoin a comparu à la barre relativement à cette affaire qui se serait produite entre les mois de janvier et mai 1983.

En vertu de l'article 294a du Code criminel, l'ex-avocat Lahaie est accusé de fraude à l'endroit de M. Gérard Dionne, un ex-propriétaire d'une ferme laitière de St-Joachim-de-Courval.

regroupement des accréditations en une seule est déjà reconnu et le nouveau vote devant déterminer

l'allégeance syndicale devrait se dérouler au cours des prochaines semaines.

Le notaire Gilles Gagnon président d'élections de la circonscription de Lotbinière

C'est le notaire Gilles Gagnon de Victoriaville qui occupe maintenant la fonction de président d'élections de la circonscription fédérale de Lotbinière.

Me Gagnon est une personnalité bien connue dans les Bois-Francs, ayant été président de la Chambre de commerce, directeur de l'Association touristique du Cœur du Québec, vice-président de la Caisse populaire de Daveluyville et président de l'Association des notaires d'Arthabaska, Drummond et Mégantic.

Il sera secondé par Mme Margot Bergeron-Paré d'Arthabaska qui agira à titre de secrétaire d'élections.



250 partisans confirment la candidature d'Yvon Côté

par Henri Richard

ASBESTOS — Une panne d'électricité qui a frappé le club de golf d'Asbestos, vers 19h30, hier, n'a pas refroidi l'enthousiasme des quelque 250 partisans du Parti conservateur de Richmond-Wolfe, venus confirmer l'élection par acclamation du conseiller municipal de Rock Forest Yvon Côté comme leur candidat pour les prochaines élections fédérales.

Parmi l'assistance, on remarquait le ministre d'État à la Jeunesse et député de Sherbrooke Jean Charest, le député de Drummond Jean-Guy Guibault, ainsi que les maires d'Asbestos, de Rock Forest, et Bromptonville, André Bachand, Gaëtan Lavallée et Clément Nault.

Pour sa part, l'ex-maire d'Asbestos Roch Fréchette a fait parvenir un communiqué d'appui au candidat original de sa ville. "Sans la présence du candidat Côté, le poste m'aurait grandement intéressé", a écrit M. Fréchette.

Tout à tour, les maires Bachand, Lavallée, et le vice-président de l'île québécoise du Parti conservateur, Jean-Yves Lortie, et le ministre Charest, ont prié les électeurs de sortir le comté de Richmond-Wolfe des banquettes de l'opposition, en prévoyant un raz-de-marée bleu lors des prochaines élections fédérales.

"Il faut sortir le comté de Richmond-Wolfe de la noirceur", a lancé à la lueur des lampes à l'huile le président de l'Assemblée d'investissement, Luc Moreau.

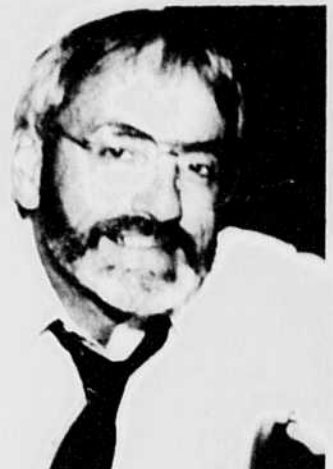
Pour sa part, le candidat Côté entend prioriser l'essor économique du comté en se basant sur les succès de son parti dans des dossiers comme Via Rail, Camoplast à Richmond et la Domtar à Windsor.

Consensus et différences

"J'entends être le reflet de toute la population du comté, a déclaré le candidat Côté à la foule partisane. La diversité d'une région est une richesse et mon but sera de chercher des consensus qui respecteront les différences régionales".

Il n'allait pas terminer son discours d'une trentaine de minutes sans lancer ses premières flechettes envers le député libéral du comté de Richmond-Wolfe, Alain Tardif.

"Il faut mettre au repos Alain Tardif qui est un député usé, dépassé. Il a fait peu pour le comté, si ce n'est de discréditer son chef. Que peut-il faire de plus?"



Yvon Côté

Poser la question, c'est y répondre", a déclaré le candidat conservateur.

Interrogé sur son avenir au conseil municipal de Rock Forest, M. Côté a affirmé qu'il entendait démissionner de son poste de conseiller que dans le cas de son élection à la Chambre des Communes.

Dans la vingtaine de ses partisans descendus de Rock Forest pour l'occasion, Charles Lague a manifesté son intention de se présenter à l'élection partielle que créerait la victoire de M. Côté aux prochaines élections fédérales.

M. Côté exerce la profession d'enseignant.

Plessisville, ville hôte de l'assemblée de l'UMQ

par Pierre SÉVIGNY
PLESSISVILLE — C'est la corporation municipale de Plessisville qui, cette année, sera la ville hôte de l'assemblée annuelle en région de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), les 19 et 20 août prochains.

Les 35 administrateurs provenant de tous les coins du Québec profiteront de cette rencontre pour établir les priorités de la prochaine année des délibérations.

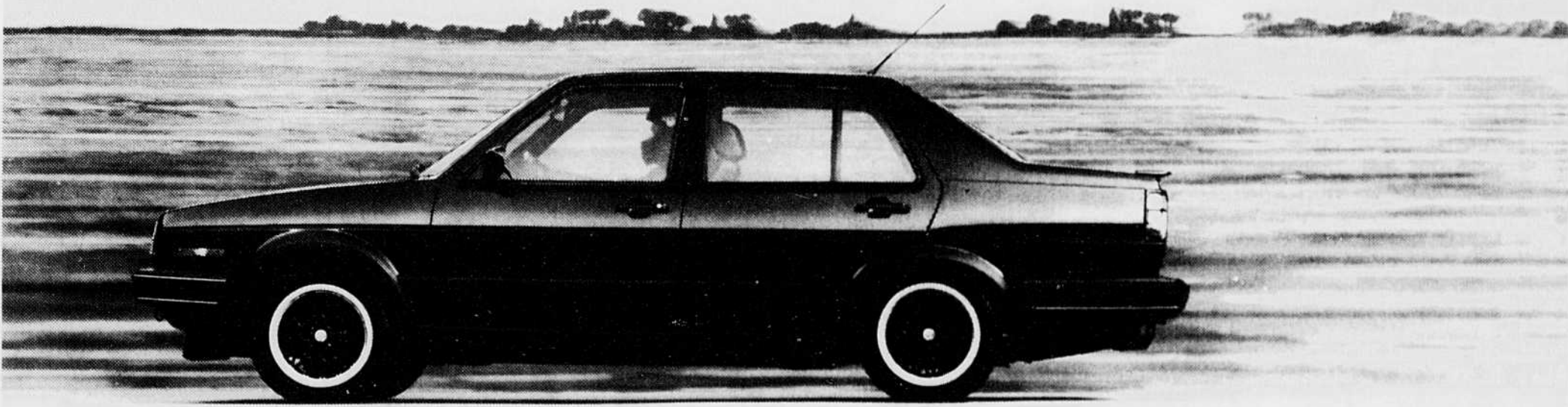
Représentante de la région 05 au sein de cette structure provinciale, la mairesse Madeleine Dussault de Plessisville se dit très honorée de recevoir ses collègues à l'occasion de cette activité annuelle. Incidemment, Mme Dussault est la seule femme à siéger au sein du Conseil d'administration de l'UMQ.

Cette assemblée annuelle en ré-

gion marquera la première sortie officielle du nouveau ministre des Affaires municipales, Pierre Paradis, et aussi du nouveau président de l'UMQ, le maire Camille Rouillard de Valcourt.

Le ministre Paradis participera à une séance d'étude avec les administrateurs de l'UMQ avant de prendre la parole à l'occasion d'un souper-causerie, le vendredi 19 août. Cette assemblée sera aussi doublée de la tournée du président Rouillard et ce, auprès des représentants régionaux des municipalités membres de l'UMQ.

Parmi les principaux points à l'ordre du jour de cette rencontre, Mme Dussault souligne l'évaluation industrielle, le régime de pension et de rémunération des élus, l'implantation possible d'une mutuelle d'assurances pour les corporations municipales, le zonage agricole et la réouverture des lettres patentes.



Jet? Non. Jetta!

Vous comprendrez mieux pourquoi, une fois au volant!

En effet, la nouvelle Jetta Trophy 16V bondit de 0 à 100 km/h en 8 secondes environ.

La raison? Son moteur de

123 chevaux à 16 soupapes, injection de carburant et 1,8 litre de cylindrée.

Le tout couronné d'une suspension sport entièrement indépendante, de jantes BBS en

alliage léger et d'une boîte de vitesses à 5 rapports.

Peinture bleu minuit, sièges Recaro et intérieur spécial.

Mais attention, il n'y en a que 500 pour tout le Canada!

Nous vous conseillons donc de venir chez le concessionnaire Volkswagen avant qu'elles ne s'envolent toutes!



CONCESSIONNAIRE

Sherbrooke Automobile Inc.

2959, King ouest, Sherbrooke, 569-9111



VENTE D'INVENTAIRE 7 000 000\$ À LIQUIDER

Chez J.M. SAUCIER nous devons faire de la place dans nos entrepôts pour recevoir les nouveaux modèles 1989. Donc c'est le temps ou jamais de vous décrocher la meilleure aubaine. Vérifiez nos conditions de financement, vous serez surpris des avantages qui vous sont offerts.

Sherwood
RADIO D'AUTO DIGITAL
 Modèle CRD-187
 • AM/FM stéréo digital à 12 présélections
 • Contrôle des aigus et des basses
 • Auto-inversion
 • Contact pour ruban métal
 • 2 haut-parleurs 6" X 6" 3 voies, modèle SX 493

RABAIS 50% Prix rég. 299.99\$ **249.99\$**

SYSTEME D'ALARME POUR AUTO

- 2 contrôles à distance
- Un détecteur de bris de vitre
- Un détecteur de choc
- Protège les portes, le capot et la valise

INSTALLATION INCLUSE **374.99\$**

ALPINE
RADIO D'AUTO DIGITAL «Q.R.B.»

- AM/FM stéréo, 18 présélections, bass/aigus séparées, recherche de musique, DOLBY B, cassette auto-inversion, balance avant/arrière, modèle 7180
- Amplificateur de puissance, 30 watts/canal, modèle 3517
- 2 haut-parleurs, arrière, 6" X 9", 2 voies, 60 watts par canal, modèle 6205
- 2 haut-parleurs de 4", «DUAL CONE», modèle 6149

999.99\$

Jusqu'à **1500\$*** de crédit instantané

TOSHIBA
FOUR À MICRO-ONDES
 Modèle ERX-4650

- Capacité 0.6 pied cube
- 9 niveaux de puissance
- Horloge numérique
- Décongélation

259.99\$

Quasar
FOUR À MICRO-ONDES
 Modèle YMQ-6657

- 5 niveaux d'intensité 70 à 700 watts
- Capacité 0.9 pied cube
- Décongélation cyclique
- Mise en marche différée
- Double mémoire

GRATUIT Ens. Anchor Hocking **379.99\$**

Panasonic
FOUR A MICRO-ONDES
 Modèle NN-7806C

- Four micro-ondes pleine grandeur avec quatre touches auto-senseur
- Cycle complet de cuisson
- Fonction de mise en marche différée jusqu'à 12 heures à l'avance
- Plateau rotatif "FutureWave"
- Intensité variable de 70 à 700W
- Spacieuse cavité de 39.6L

599.99\$

Panasonic
 DIMENSION 4
FOUR MICRO-ONDES / CONVECTIONS
 Modèle NE 9870

- Capacité 1.4 pied cube
- 7 niveaux de puissance 700 watts
- Auto-senseur
- Auto-décongélation au poids
- Programmable micro-ondes/convection
- Cuisson au grill

699.99\$

HITACHI MAGNÉSCOPE VHS
 Modèle VT-3000 AUTO-PROGRAMMATION

- Auto-programmation des canaux
- Câblodélecteur intégré
- 111 canaux
- Télécommande infrarouge
- 31 fonctions
- Programmation à l'écran, 4 éve. 1 an
- Circuiterie HQ

499.99\$

MAGNÉSCOPE VHS DIGITAL **HITACHI**
 Modèle VT-2300

- Minuterie 8 prog. 1 an
- Sintonisation automatique Scanlock
- Télécommande à interface numérique
- Calendrier perpétuel à l'écran
- Câblodélecteur 120 canaux
- Effets spéciaux numériques
- 2 images télé

599.99\$

RCA MAGNÉSCOPE VHS
 HQ

Modèle VR-450

- Télécommande unifiée à 28 fonctions
- Câblodélecteur intégré 105 canaux
- Programmation automatique
- 1 an 4 émissions
- Effets spéciaux stables

4 TÊTES AFFICHAGE À L'ÉCRAN **649.99\$**

HITACHI 4 TÊTES STÉRÉO MTS HI-FI
MAGNÉSCOPE VHS
 Modèle VT-2500

- Télécommande unifiée à interface digitale, 37 fonctions
- Système de sintonisation électronique
- Effets spéciaux digital complet
- VHS Hi-Fi avec décodeur MTS intégré
- Style Européen, circuiterie HQ

999.99\$

HITACHI TÉLÉCOULEUR 26"
 Modèle TS-6310

- Câblodélecteur à 91 canaux
- Télécommande sans fil, 19 fonctions
- Affichage à l'écran
- Minuterie de sommeil
- Rappel du dernier canal
- Prise pour décodeur
- 5 watts RMS

RABAIS \$100 **799.99\$**

ZENITH
MONITEUR COULEUR 29"
 Modèle SD-2789

- Télécommande unifiée 28 fonctions
- Câblodélecteur intégré 178 canaux
- Affichage à l'écran
- Programmation des canaux favoris
- Entrées/sorties audio
- Minuterie de sommeil
- Décodeur stéréo MTS intégré

999.99\$

HITACHI MONITEUR 28"
 Modèle TE-6000

- Télécommande unifiée 28 fonctions
- Affichage à l'écran
- Câblodélecteur intégré 104 canaux
- Décodeur stéréo MTS intégré
- Tube écran carré et teinté
- Entrées/sorties audio vidéo

1099.99\$ STÉRÉO MTS

LUXMAN SYSTEME DE SON AUDIOPHILE
 Télécommandé

- Synthétiseur, sintonisateur digital, AM-FM stéréo, 60 watts par canal, télécommande de toutes les fonctions, circuiterie DUO-BETA, assisté par ordinateur, modèle R-106
- Magnétocassette stéréo, réducteur de bruit DOLBY B/C, contrôle toute logique, sélecteur de ruban, modèle K-100
- 2 haut-parleurs, 2 voies, 80 watts chacun, modèle ESM-3

TELECOMMANDE **1599.99\$**

Technics
 SYSTEME AUDIOPHILE
 Modèle SD-A630

- Amplificateur stéréo intégré, 100 watts par canal
- Sintonisateur stéréo au quartz avec 24 présélections
- Table tournante semi-automatique à entraînement par courroie
- Cassette double, copie haute vitesse et réduction de bruit DOLBY
- Lecteur au laser, programmable

Deux haut-parleurs, 3 voies avec protection relais
 Cabinet audio deluxe

1499.99\$

HITACHI SYSTEME DE SON
 SYSTEME MD28

SECTION AMPLIFICATEUR • 25 Watts RMS par canal • Egalisateur graphique à 5 bandes SECTION SYNTONISATEUR-SYNTONISATEUR numérique au quartz • 5 postes pré-réglés à accès sélectif SECTION MAGNETO-CASSETTE • Magnétocassette double • Montage à haute vitesse/lecture continue • Réducteur de bruit Dolby SECTION TABLE DE LECTURE • Entraînement par courroie • Semi-automatique • Bras de lecture droit à faible masse HSPMD28 SYSTEME DE HAUT-PARLEURS • Système à 2 voies • H.P. Grave: 8 pouces • Puissance de sortie: 30 Watts RMS MEUBLE LACMD28 • Finition noyer • Dimensions: 418 x 750 x 400 mm (LxHxP)

599.99\$

RCA
CAMÉSCOPE VHS
 Modèle CPR-250

- Capteur d'images MOS
- Viseur électronique
- Affichage dans le viseur
- Objectif f1.6 zoom motorisé 6:1
- Auto-focus HQ
- Equilibre du blanc automatique

PLEINE GRANDEUR HQ SAC DE TRANSPORT INCLUS **1599.99\$** PLEINE GRANDEUR

HITACHI
 Modèle VM-3100

CAMÉSCOPE VHS PLEINE GRANDEUR

- Jusqu'à 2 heures d'enregistrement
- Capteur d'images MOS
- Zoom motorisé
- Mise au point automatique

VALISE DE TRANSPORT INCLUSE **1699.99\$**

HITACHI PLEINE GRANDEUR
CAMÉSCOPE SUPER-VHS

- Zoom motorisé à 2 vitesses
- Lentille F1.2, zoom 8:1
- Affichage à l'écran des fonctions
- Capteur d'images MOS
- 450 lignes de définition
- Capacité de 160 minutes d'enregistrement
- Contrôle du blanc continu

Modèle VM-6000 **2599.99\$**



SHERBROOKE, 2300 ouest, rue King, 563-9191
DRUMMONDVILLE, 740, Boul. St-Joseph, 474-2727
GRANBY, 755, rue Principale (Les Halles de Granby) 375-9222

AUCUN DÉPÔT • AUCUN PAIEMENT AVANT
DECEMBRE 88
 Sur tout achat de plus de 300\$
 *Conditionnel à l'approbation du crédit

80
 MOIS DE GARANTIE

«LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»
 Chez J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie 80 mois pour couvrir les défauts de fabrication et le service à domicile (hors achat d'appointement)